



AVIS AUX NAVIGATEURS

ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la



GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 – 12
Partie 2 Corrections aux cartes	13 – 35
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	NÉANT
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	36 – 45
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	46 – 49

Direction générale des programmes maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)

1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)

1 mètre = 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois sous *La liste cumulative de corrections aux cartes* publiée dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

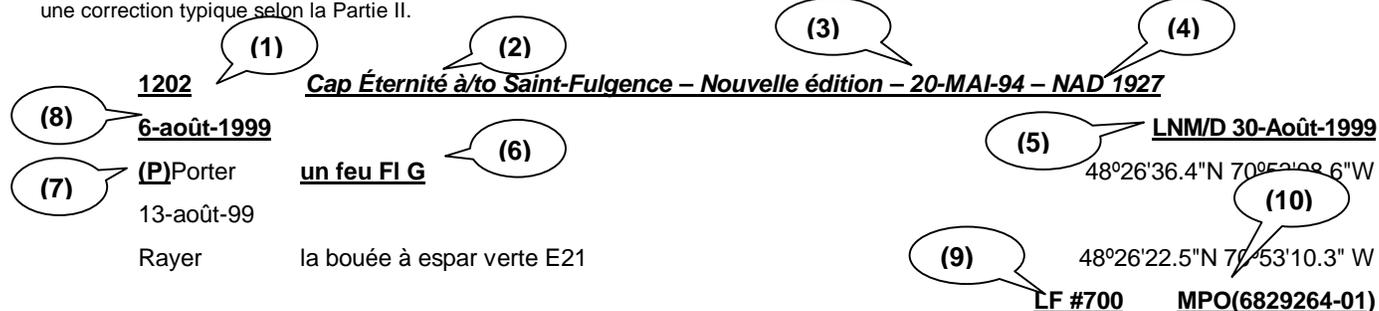
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie II.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux/

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L)dernier (N)Avis aux (M)navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St. John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-6285

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Laurentienne

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - (CRIM)
Sans frais dans la région de la Colombie-britannique 1-800-889-8852
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
<http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/epages/mcts/notship/notosh2.htm>

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 15 N	58 30 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É. (Prévu pour octobre 2000)	330, 331	937	44 35 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312, 313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316, 317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Trois-Rivières, Qc	314, 315	928	46 23 N	72 27 W	321	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308, 309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300, 301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302, 303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304, 305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

ÉQUIPEMENT DGPS - MISE EN GARDE

En plus de la transmission des corrections et autres messages, les stations DGPS de la Garde côtière assurent un service d'intégrité. Lorsqu'une condition de défaillance apparaît ou encore qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS (défaillance dans le contenu et l'intensité du signal DGPS), un code spécifique est aussitôt diffusé. La transmission de ce code, qui se fait dans un délai de 10 secondes, est en soi l'intégrité du système DGPS et a pour but d'afficher sur l'équipement de l'utilisateur la condition existante à la station. Il existe plusieurs équipements DGPS sur le marché qui ne traitent pas ou encore interprètent mal ce code d'intégrité.

Bien que durant les essais très peu de situations de signal DGPS non conforme se sont produites, les usagers doivent être conscients de la capacité ou non de leur équipement DGPS à bien gérer cette information. Veuillez communiquer avec votre fabricant ou détaillant pour vous assurer que votre équipement pourra traiter ce code.

SIGNAL D'ARRÊT D'UTILISATION DES CORRECTIONS

En plus d'offrir une surveillance des signaux qu'elles transmettent, les stations DGPS assurent également une intégrité des signaux GPS. Advenant le cas qu'un message erroné soit transmis par un satellite, la station DGPS génère immédiatement une alarme qui indique à l'équipement de l'utilisateur de ne pas utiliser la correction pour ce satellite. Cette alarme prend la forme d'une valeur de correction (en mètres), c'est-à-dire que la correction est aussitôt changée pour une valeur spécifique qui, une fois reconnue, force l'équipement DGPS à arrêter d'utiliser le satellite dans son calcul de position. Malheureusement, il est arrivé quelques cas où des équipements sur le marché ne reconnaissaient pas adéquatement cette valeur et même l'appliquaient comme étant une correction. Cela peut résulter en des erreurs de position pouvant atteindre jusqu'à 15 kilomètres lorsque le récepteur est en mode DGPS.

Veuillez communiquer avec votre fabricant ou détaillant pour vous assurer que votre équipement pourra traiter adéquatement cette valeur de correction.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention Aides à la navigation

2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position :** Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS :** Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M. :** Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz :** Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
- SS :** Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR :** Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
- DOP (dilution of precision) :** Measure of the geometrical « strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
- SVCEI / ECDIS :** Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes
Electroniques et d'Information .

AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.
- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.
- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à suivre de près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

1. Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

2. Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées non lumineuses qui seront dotées de matériau rétro réfléchissant.

3. Aides privées à la navigation

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*.

RÉGION DE TERRE-NEUVE

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

De plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Aides à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
C.P. 5667
St. John's, TN
A1C 5X1

RÉGION DES MARITIMES

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

L'application des mesures suivantes débutera dans la région des Maritimes le 1er avril 1997.

MESURES
1) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation dans les chenaux de plaisance et/ou transformation d'un nombre de bouées lumineuses et bouées non lumineuses et enlèvement d'un nombre d'aides dans les chenaux de plaisance.
2) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation en raison du faible volume de leurs utilisateurs et/ou des eaux insuffisamment cartographiées.
3) Les systèmes d'aides à la navigation dans les ports de Saint-Jean et Yarmouth seront restructurés afin d'être conformes aux normes nationales.
4) Retrait du service d'un nombre de feux de référence et réduction d'un nombre de feux principaux à des feux secondaires.
5) Retrait du service d'un nombre de signaux de brume.
6) Enlèvement d'un nombre d'aides à la navigation côtière, fixes et flottantes.

Au cours de l'année prochaine, de plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Aides à la navigation
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
C.P. 1000
Dartmouth, NE
B2Y 3Z8

Téléphone: (902) 426-3151

RÉGION LAURENTIENNE

La Garde côtière se propose de poursuivre la modernisation de son service d'aides à la navigation maritime. Durant la période entre les années 1997-2000, ces changements incluront l'ajustement des niveaux de service selon les standards nationaux, ainsi que la réduction d'un certain nombre d'aides à la navigation conventionnelles basée sur la disponibilité des technologies GPS, DGPS et de cartes électroniques (SVCEI). Ces nouvelles technologies compléteront le système d'aides à la navigation conventionnelles, permettant ainsi de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

Voici une mise à jour des mesures appliquées en 97/98 et des hypothèses de réduction de service envisagées d'ici l'an 2000:

IDENTITÉ DES MESURES	1997/1998 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1998/1999 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1999/2000 Suite à l'ajustement des NDS et/ou disponibilité technologies DGPS/ECDIS
1- Introduction du DGPS (5 stations)	5	nil	nil
2- a) Réduction de service sur 25% (79 bouées lumineuses enlevées et 75 converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	79 bouées enlevées 56 bouées converties	19 bouées à convertir (non lumineuses)	nil
2- b) Réduction de service sur 5% (29 bouées lumineuses converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	nil	29	29
3- Mise hors service ou privatisation de 12 feux de référence majeurs (chenaux commerciaux et/ou de pêche).	8 un site ne sera plus abandonné	3	nil
4- Privatisation ou abandon de 272 aides à la navigation à usagers uniques et/ou dans secteurs non cartographiés adéquatement.	187	85	nil
5- Réduction de 33% (50) des feux de référence ou signal de brume dans les chenaux commerciaux et/ou de pêche.	6 (deux aides fixes et quatre signaux de brume)	25	19
6) Abandon de 20 aides fixes ou signaux de brume dans les chenaux de plaisance.	5 (dont deux signaux de brume)	nil	15

Au cours du prochain mois, de plus amples renseignements concernant ces modifications seront fournis par voie d'Avis à la navigation et d'Avis aux navigateurs. Un délai sera accordé aux utilisateurs afin de leur permettre d'émettre des commentaires avant la mise en place des mesures. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout Avis ultérieur peuvent le faire par écrit au :

Surintendant Aides à la navigation,
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
101 boulevard Champlain
Québec, QC
G1K 7Y7

RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

Les consultations relatives aux programmes maritimes des aides à la navigation se poursuivent dans la Région du Centre et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. Les navigateurs sont invités instamment à continuer de lire et de surveiller les «Avis à la navigation» et les «Avis aux navigateurs» pour connaître les toutes dernières nouvelles au sujet des modifications aux aides à la navigation. Vous pouvez consulter également le site Web - www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm - de la Région du Centre et de l'Arctique pour plus d'information.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs qui désirent obtenir des éclaircissements, poser des questions ou formuler des observations ou des recommandations au sujet de n'importe quel avis relatif aux aides à la navigation peuvent communiquer avec le :

Surintendant du Programme des aides maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
201 Front Street North, suite 703
Sarnia, ON
N7T 8B1

N^{os} de téléphone : (519) 383-1859 / (519) 383-1861

N^o de télécopieur : (519) 383-1989

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS
CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Surintendant, Informations et publications
 Direction générale des programmes maritimes
 Garde côtière canadienne
 Ministère des Pêches et Océans
 Ottawa, Ontario
 K1A 0E6

Téléphone - (613) 990-3037
 Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS .
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS .

N° d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.....	1
- Dates de l'édition courante des cartes.....	2
- Cartes électroniques de navigation.....	11
- Cartes électroniques de navigation matricielles. ..	1
- Cartes électroniques de navigation S-57.	11
LAC ST. CLAIR - MITCHELL BAY ET MARTIN ISLAND - Feux.....	12

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1202	13	L/C 2200	19	4728	24
1226	13	2204	19	L/C 4731	24
1313	13,14	2218	19	4848	24,25
1315	14	2222	19,20	L/C 4851	25
1316	14,15	2223	20	4854	25
1317	15	L/C 2228	20	4886	25
1351	15	L/C 2245	20	4954	25-33
1361	15	2260	20	4956	33,34
1410	15	L/C 2282	20	5179	34
1411	15	2294	20	6214	34
1439	1	L/C 4001	21	6240	34
1509	15,16	L/C 4011	21	6242	34
1510	16	L/C 4013	21	6251	35
1515	16,17	L/C 4020	21		
1551	17	4026	1		
2024	17	4140	22		
2043	17	4210	22		
2048	17	4235	22		
2049	17	4237	22		
2050	18	L/C 4242	22		
2053	18	L/C 4320	22		
2054	18	4474	23		
2055	18	4497	23		
2059	18	4583	23		
L/C 2100	18	4587	23		
L/C 2120	19	4594	23		
L/C 2122	19	4701	24		
2165	19	4702	24		

PARTIE 1 – Édition 04/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT#	PRIX
Nouvelles éditions					
1439	Carleton Island to/au Charity Shoal Note: Cette carte n'est plus touchée par l'avis (P)2000-05-12, numéro MPO 6600440	1:30 000	08-Déc-00	3	\$20.00
4026	Havre-Saint-Pierre et/and Cap des Rosiers à/to Pointe des Monts	1:300 000	12-Jan-01	1	\$20.00

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation matricielles.

**Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles
seulement auprès de: Nautical International Inc.**

B.P. Box 127, Station C

St. John's, Terre-Neuve

A1C 5H5

Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1 (709) 576-0634

Télécopieur: (709) 576-0636

**(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence,
prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc.
à l'adresse susmentionnée.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	PUBLIÉE	PRIX
Cartes nouvelles			
4722R/M	Terrington Basin	27-févr-87	Voir Note 2
4724R/M	Ticorolak Island to Carrington Island	8-sept-78	Voir Note 2
4725R/M	Carrington Island to Etagalet Bay	28-août-81	Voir Note 2
4728R/M	Epinette Point to Terrington Basin	16-juin-95	Voir Note 2
5134R/M	Approaches to Cartwright, Black Island to Tumbledown Dick Island	16-mars-73	Voir Note 2
5135R/M	Approaches to Hamilton Inlet, Tumbledown Dick Island to Quaker Hat	19-févr-88	Voir Note 2
5140R/M	South Green Island to Ticorolak Island	20-oct-78	Voir Note 2
5143R/M	Lake Melville	2-mai-86	Voir Note 2

PARTIE 1 – Édition 04/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Dates de l'édition courante des cartes.

ÉDITIONS DES CARTES Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une canadienne existante.

NOUVELLE ÉDITION Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSION Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression	Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression
1202	NE	10-SEPT.-1999		1510	NE	23-JANV.-1998	
1203	NE	04-JANV.-1985	10-FÉVR.-1995	1512	NE	03-AOÛT-1984	09-OCT-1992
1209	NE	14-DÉC.-1984	02-AOÛT-1996	1513	NE	07-JUIN-1996	
1220	NE	28-FÉVR.-1997		1514	NC	24-JUIL.-1998	
1221	NE	23-APRIL-1999		1515	NC	24-JUIL.-1998	
1223	NE	03-OCT-1997		1550	NE	05-JANV.-1996	
1226	NE	19-NOV-1999		1551	NE	27-JUIN-1986	
1229	NE	31-DÉC.-1976	15-DÉC.-1995	1552	NE	05-JUIN-1998	
1230	NE	29-FÉVR.-1980	10-FÉVR.-1989	1553	NC	15-FÉVR.-1980	21-APRIL-1995
1233	NE	28-MAI-1999		1554	NE	16-SEPT.-1988	15-AOÛT-1997
L/C1234	NE	24-JUIL.-1998		1555	NC	12-OCT-1979	
1235	NE	31-MARS-2000		L/C2000	NE	10-APRIL-1998	
L/C1236	NE	25-SEPT.-1998		2006	NE	03-JUIL.-1987	
1260	NC	04-JANV.-1991		2006	NE	31-MARS-2000	
1310	NE	24-MARS-2000		2007	NE	10-SEPT.-1982	09-SEPT.-1994
1311	NC	05-NOV-1999		2011	NC	08-JUIL.-1988	
1312	NE	02-APRIL-1999		2017	NC	13-JUIL.-1990	
1313	NE	28-JUIL.-2000		2018	NC	22-JUIN-1990	
1314	NE	29-SEPT.-2000		2021	NE	15-MAI-1987	
1315	NE	19-MAI-2000		2021	NE	25-JUIN-1993	
1316	NE	26-FÉVR.-1999		2022	NE	02-AOÛT-1996	
1317	NE	15-JANV.-1999		2023	NE	01-MARS-1985	24-MARS-1995
1350	NC	06-JUIL.-1984	25-MARS-1994	2024	NE	29-MARS-1985	16-DÉC.-1994
1351	NC	21-SEPT.-1984	11-AOÛT-1995	2025	NE	01-MARS-1985	28-MAI-1993
1361	NE	28-MAI-1976	01-MARS-1996	2026	NE	05-APRIL-1985	15-DÉC.-1995
1400	NE	26-AOÛT-1988		2028	NE	05-JUIN-1998	
1400	NE	25-JUIN-1999		2029	NE	20-MARS-1987	08-MAI-1992
1409	NE	21-MAI-1999		2042	NE	07-OCT-1994	
1410	NE	25-JUIN-1999		2043	NC	29-NOV-1968	26-MARS-1982
1411	NE	02-AOÛT-1996		2044	NC	28-FÉVR.-1997	
1432	NC	09-JUIL.-1999		2047	NC	07-APRIL-1995	
1433	NC	28-MAI-1999		2048	NC	11-OCT-1991	
1434	NC	01-MARS-1996		2049	NC	10-MAI-1985	
1435	NC	15-DÉC.-1995		2050	NC	10-MAI-1985	
1436	NC	15-JANV.-1993	03-JANV.-1997	2053	NC	10-MAI-1985	
1437	NC	19-MARS-1993	30-MAI-1997	2054	NC	10-MAI-1985	
1438	NE	06-OCT-1995		2055	NC	05-JUIL.-1991	
1439	NE	22-FÉVR.-1991		2058	NE	25-FÉVR.-2000	
1439	NE	08-DÉC.-2000		2059	NC	31-JUIL.-1998	
1509	NC	18-MAI-1990	27-JUIN-1997	L/C2060	NE	28-JUIN-1985	01-JUIL.-1994

PARTIE 1 – Édition 04/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression	Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression
2064	NE	05-MARS-1999		2289	NE	16-OCT-1987	05-JUIN-1992
2067	NE	01-NOV-1985	15-FÉVR.-1991	2291	NE	31-MARS-2000	
2069	NE	19-MAI-2000		2292	NE	28-APRIL-1989	05-APRIL-1996
2070	NE	29-APRIL-1983		2293	NE	11-JUIN-1965	12-DÉC.-1980
2077	NE	23-APRIL-1999		2294	NE	25-FÉVR.-2000	
2085	NE	18-FÉVR.-2000		2297	NE	20-JANV.-1960	19-SEPT.-1997
2086	NC	09-JUIN-1989	03-APRIL-1992	2298	NE	02-JUIL.-1958	13-FÉVR.-1981
L/C2100	NE	15-MAI-1987		2299	NE	30-SEPT.-1983	30-JUIN-1995
L/C2100	NE	25-DÉC.-1998		L/C2300	NC	24-APRIL-1998	
L/C2110	NE	15-MAI-1987		L/C2301	NE	22-FÉVR.-1991	
L/C2110	NE	29-MAI-1998		L/C2302	NE	02-AOÛT-1985	
L/C2120	NE	27-MARS-1987		2303	NE	18-MAI-1955	29-JUIN-1990
L/C2120	NE	06-NOV-1998		2304	NE	31-MAI-1957	01-FÉVR.-1980
L/C2121	NC	18-DÉC.-1987		2305	NE	17-DÉC.-1956	08-FÉVR.-1980
L/C2122	NE	05-JUIL.-1991	05-APRIL-1996	2306	NE	03-MAI-1957	09-MAI-1975
L/C2123	NE	12-MARS-1993	04-APRIL-1997	2307	NE	31-AOÛT-1956	11-MARS-1977
2140	NC	16-SEPT.-1988		2308	NE	19-JUIL.-1946	21-APRIL-1978
2165	NC	08-MARS-1991		2309	NE	23-JUIL.-1999	
2181	NE	10-NOV-1989		2310	NE	03-JUIN-1946	01-FÉVR.-1980
L/C2200	NE	01-MAI-1987	17-APRIL-1992	2311	NE	23-APRIL-1999	
L/C2201	NE	18-NOV-1998		2312	NE	13-NOV-1987	08-APRIL-1994
2202	NE	26-MARS-1999		2313	NE	21-JUIN-1957	28-OCT-1977
2203	NE	30-JUIN-2000		2314	NE	23-APRIL-1999	
2204	NE	06-MAI-1983	12-FÉVR.-1993	2315	NE	22-APRIL-1988	
2205	NE	18-DÉC.-1987	30-JUIN-2000	2318	NE	03-DÉC.-1982	
2206	NC	27-JUIN-1997		2400	NE	29-JUIN-1990	
2218	NC	13-APRIL-1984		L/C3000	NE	20-JANV.-1989	22-APRIL-1994
2221	NE	07-JUIN-1996		3001	NE	07-OCT-1994	
2222	NC	13-APRIL-1984		L/C3002	NE	16-DÉC.-1994	
2223	NC	13-APRIL-1984		3050	NE	03-MAI-1996	
2225	NE	08-MARS-1991	11-JUIL.-1997	3052	NE	07-OCT-1994	
2226	NE	22-NOV-1991		3053	NC	11-APRIL-1986	02-FÉVR.-1990
L/C2228	NC	16-FÉVR.-1990		3055	NC	21-JUIN-1991	
2235	NE	24-SEPT.-1999		3056	NC	21-JUIN-1991	
2241	NC	30-JUIL.-1999		3057	NC	21-JUIN-1991	
L/C2243	NE	30-AOÛT-1985	08-APRIL-1994	3058	NC	21-JUIN-1991	
2244	NE	03-NOV-2000		3061	NE	29-OCT-1999	
L/C2245	NE	06-JUIN-1986	05-APRIL-1996	3062	NC	24-MAI-1985	
2250	NC	09-MAI-1986		3080	NE	03-APRIL-1992	
2251	NC	11-APRIL-1986	26-JUIN-1992	3311	NE	31-DÉC.-1993	
2257	NE	02-NOV-1984	07-JUIN-1996	3312	NC	31-JANV.-1986	05-APRIL-1991
2258	NE	16-JUIN-1989	05-APRIL-1996	3313	NC	28-JUIL.-1995	
2259	NE	15-JUIN-1962	02-JUIL.-1993	3410	NC	24-MARS-1995	
2260	NE	05-FÉVR.-1999		3411	NC	24-MARS-1995	
2261	NE	13-JUIN-1986	21-APRIL-1995	3415	NE	13-FÉVR.-1987	08-APRIL-1994
2266	NC	22-JUIN-1984		3419	NC	02-JUIL.-1993	
2267	NC	22-JUIN-1984		3424	NC	24-JUIL.-1987	02-APRIL-1993
2268	NE	31-MARS-1989	06-MAI-1994	3440	NE	25-DÉC.-1998	
2273	NC	13-OCT-1955	22-AOÛT-1975	3441	NE	12-AOÛT-1988	06-DÉC.-1996
2274	NE	08-JUIN-1990		3442	NE	03-JUIN-1988	06-DÉC.-1996
2274	NE	07-APRIL-2000		3443	NE	30-JANV.-1998	
L/C2282	NE	07-JUIN-1996		3447	NC	10-DÉC.-1999	
2283	NC	30-JUIL.-1999		3458	NE	10-MARS-1995	
2284	NE	04-AOÛT-2000		3459	NE	24-OCT-1997	
2286	NE	21-JANV.-1983	25-AOÛT-1995	L/C3461	NC	06-JANV.-1984	02-DÉC.-1994

PARTIE 1 – Édition 04/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression	Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression
L/C3462	NE	23-OCT-1998		3651	NE	09-APRIL-1993	
L/C3463	NE	03-OCT-1997		3668	NE	07-APRIL-2000	
3473	NE	13-FÉVR.-1987	04-DÉC.-1992	3670	NE	21-OCT-1994	
3475	NE	27-MAI-1988	02-JUIL.-1993	3671	NE	27-AOÛT-1982	03-JUIN-1994
3476	NC	31-AOÛT-1984	12-MAI-2000	3673	NC	01-DÉC.-1995	
3477	NE	03-MAI-1985	08-SEPT.-1989	3674	NC	01-DÉC.-1995	
3478	NE	24-FÉVR.-1995		3675	NC	20-NOV-1998	
3481	NE	22-SEPT.-2000		3676	NC	20-NOV-1998	
3488	NC	21-OCT-1994		3679	NC	14-JUIN-1991	21-FÉVR.-1997
3489	NC	21-OCT-1994		3680	NE	07-APRIL-1978	26-APRIL-1991
3490	NE	25-JUIL.-1997		3681	NC	08-JUIN-1990	
3491	NE	05-JANV.-1996		3682	NE	05-JUIN-1987	
3492	NC	27-JUIN-1997	27-NOV-1998	3683	NE	06-MARS-1998	
3493	NE	18-DÉC.-1998		3685	NE	25-AOÛT-1995	
3494	NE	18-DÉC.-1998		3686	NC	08-APRIL-1988	02-DÉC.-1994
3495	NE	18-DÉC.-1998		3710	NE	04-JUIL.-1986	15-JUIN-1990
L/C3512	NE	25-DÉC.-1998		3711	NE	15-JUIN-1984	19-FÉVR.-1993
3513	NE	29-OCT-1999		3717	NE	28-JUIL.-1995	
3514	NE	02-AOÛT-1996		3719	NE	17-APRIL-1961	11-NOV-1988
3515	NC	18-JANV.-1991	03-JUIN-1994	3720	NE	12-FÉVR.-1988	03-SEPT.-1993
3526	NE	24-FÉVR.-1995		3721	NE	26-AOÛT-1994	
3527	NE	01-JANV.-1988	02-APRIL-1993	3722	NE	07-FÉVR.-1964	04-SEPT.-1987
3534	NE	07-MAI-1993		3723	NE	29-JUIN-1984	
3535	NE	16-AOÛT-1985	16-APRIL-1993	3724	NE	23-MAI-1980	21-APRIL-1995
3536	NC	21-APRIL-1978	16-APRIL-1993	3726	NE	23-MAI-1980	06-JANV.-1989
3537	NC	27-SEPT.-1985	22-JUIN-1990	3727	NE	29-JUIN-1962	24-MARS-1995
3538	NE	27-NOV-1992	02-AOÛT-1996	3728	NE	05-FÉVR.-1982	24-JANV.-1997
3539	NE	04-AOÛT-1989	25-APRIL-1997	3729	NE	06-MARS-1998	
3540	NE	22-MAI-1992		3730	NC	30-NOV-1960	21-DÉC.-1990
3541	NE	29-JUIL.-1994		3733	NC	01-FÉVR.-1956	
3542	NE	01-JUIL.-1994		3734	NE	09-JUIL.-1976	24-MAI-1991
3543	NE	27-NOV-1992	30-MAI-1997	3736	NE	31-AOÛT-1990	
3544	NE	25-SEPT.-1987	01-MAI-1998	3737	NE	14-AOÛT-1987	21-APRIL-1995
3545	NC	28-APRIL-1989	12-AOÛT-1994	3738	NE	04-FÉVR.-1983	24-MARS-1995
3546	NC	28-APRIL-1989	11-JUIL.-1997	3739	NE	03-FÉVR.-1984	01-SEPT.-1989
3547	NC	28-APRIL-1989	05-APRIL-1996	3740	NE	20-MAI-1977	06-DÉC.-1996
3548	NE	26-SEPT.-1997		3741	NE	15-FÉVR.-1963	30-JUIN-1989
3549	NC	03-DÉC.-1993	05-APRIL-1996	3742	NE	16-JUIL.-1982	02-AOÛT-1996
3550	NC	03-DÉC.-1993	02-JANV.-1998	3743	NE	25-MARS-1977	10-FÉVR.-1995
3552	NC	02-JANV.-1987	02-APRIL-1993	L/C3744	NE	20-MAI-1988	23-FÉVR.-2001
3555	NE	27-JUIN-1986	09-APRIL-1993	3745	NE	12-JUIN-1998	
3559	NC	15-JUIN-1979	02-FÉVR.-1990	3746	NE	12-AOÛT-1977	02-JUIL.-1993
3564	NC	04-DÉC.-1987	08-SEPT.-1995	3747	NE	16-SEPT.-1977	30-MAI-1997
3598	NE	14-AOÛT-1987	11-OCT-1991	3753	NE	30-APRIL-1959	12-AOÛT-1988
3601	NC	26-AOÛT-1994		3761	NE	19-AOÛT-1988	
L/C3602	NE	24-MAI-1985	12-AOÛT-1994	3772	NE	30-OCT-1964	29-JANV.-1993
L/C3603	NE	23-OCT-1981	01-NOV-1991	3773	NE	26-APRIL-1985	06-DÉC.-1996
L/C3604	NE	06-NOV-1987	13-JUIN-1997	3781	NE	18-MAI-1959	15-MARS-1991
L/C3605	NE	06-MARS-1998		3785	NE	04-OCT-1991	12-JUIN-1998
L/C3606	NE	27-JUIL.-1984	03-SEPT.-1993	3787	NE	29-JUIL.-1977	04-APRIL-1997
3623	NE	26-AOÛT-1977	06-JANV.-1989	3794	NE	07-FÉVR.-1975	17-MARS-1989
3624	NE	19-AOÛT-1988	22-APRIL-1994	3795	NE	01-MAI-1964	09-JUIL.-1993
3625	NC	25-OCT-1968	10-MARS-1989	3802	NE	24-NOV-1989	07-MAI-1999
3646	NE	30-JUIN-1995		3807	NE	05-FÉVR.-1999	
3647	NE	05-JUIL.-1985	02-JANV.-1998	3808	NC	30-MARS-1962	13-OCT-1989

PARTIE 1 – Édition 04/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression	Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression
3809	NE	24-AOÛT-1979	24-MARS-1995	L/C4020	NE	27-DÉC.-1991	
3811	NE	06-DÉC.-1963	27-SEPT.-1991	L/C4021	NE	27-DÉC.-1991	
3825	NE	16-DÉC.-1977	09-JUIN-1989	L/C4022	NE	27-DÉC.-1991	02-AOÛT-1996
L/C3853	NE	02-MARS-1990	05-APRIL-1996	L/C4023	NE	28-NOV-1986	05-JANV.-1996
3854	NE	23-OCT-1987	23-APRIL-1993	4024	NE	03-MARS-2000	
3855	NE	13-JANV.-1967	26-APRIL-1991	L/C4025	NE	27-DÉC.-1991	
3857	NE	17-NOV-1967	10-JUIL.-1987	4026	NE	12-JANV.-2001	
3858	NE	28-JUIL.-1967	28-JUIL.-1989	L/C4045	NC	08-AOÛT-1986	
3859	NE	21-AOÛT-1998		4047	NE	09-OCT-1998	
3860	NE	12-SEPT.-1969	05-JANV.-1990	L/C4049	NE	19-MAI-1995	
3863	NE	25-APRIL-1980	16-MARS-1990	L/C4098	NC	21-SEPT.-1984	
3864	NE	11-MAI-1962	17-DÉC.-1993	L/C4099	NC	21-SEPT.-1984	
3865	NE	01-NOV-1955	10-JUIL.-1987	4114	NC	08-MAI-1992	
3868	NE	12-JUIL.-1968	19-APRIL-1991	4115	NC	31-DÉC.-1999	
3869	NE	28-NOV-1986	02-MARS-1990	L/C4116	NC	09-APRIL-1993	
3890	NC	14-MARS-1986	07-APRIL-1995	4117	NC	28-OCT-1988	
3891	NC	08-SEPT.-1989	01-AOÛT-1997	L/C4118	NE	13-NOV-1998	
3892	NC	13-JANV.-1984	03-JUIN-1994	4124	NE	07-APRIL-2000	
3893	NC	13-JANV.-1984		4130	NC	30-MAI-1969	17-DÉC.-1976
3894	NE	12-JUIN-1998		4140	NC	07-JANV.-1972	02-JUIL.-1982
3895	NC	15-JUIN-1984	09-JUIN-1989	4141	NE	01-NOV-1996	
3902	NE	09-DÉC.-1988	27-JUIN-1997	4142	NE	01-NOV-1996	
3909	NC	11-DÉC.-1987	03-JUIN-1994	4145	NE	22-MARS-1991	
3920	NC	18-JANV.-1991		4170	NC	28-FÉVR.-1992	
3921	NE	15-DÉC.-1995		4201	NE	11-AOÛT-2000	
3927	NE	29-MAI-1998		4202	NE	31-DÉC.-1999	
3931	NC	21-FÉVR.-1992		4203	NE	14-APRIL-2000	
3932	NC	21-FÉVR.-1992	12-JUIN-1998	4209	NC	21-OCT-1994	
3933	NE	20-JANV.-1989	19-FÉVR.-1993	4210	NC	05-APRIL-1991	
3934	NC	21-FÉVR.-1992	02-JUIN-1995	4211	NE	07-DÉC.-1990	02-JUIN-1995
3935	NC	28-JANV.-2000		L/C4227	NC	24-MAI-1991	
3937	NC	07-JUIL.-2000		L/C4230	NC	15-JUIN-1990	26-JUIN-1998
3940	NC	01-MARS-1996		L/C4233	NC	11-JANV.-1991	
3955	NC	15-FÉVR.-1985	20-MAI-1994	L/C4234	NC	10-APRIL-1987	26-DÉC.-1997
3956	NE	01-MARS-1996		4235	NE	28-APRIL-2000	
3957	NE	05-JUIN-1998		L/C4236	NC	30-JANV.-1987	28-JUIL.-1995
3958	NE	24-MARS-1995		4237	NE	02-JUIN-2000	
3959	NC	11-DÉC.-1987	03-JUIL.-1992	L/C4240	NC	06-OCT-1989	06-JUIN-1997
3960	NC	13-AOÛT-1993	16-APRIL-1999	L/C4241	NC	01-DÉC.-1989	02-AOÛT-1996
3962	NE	25-FÉVR.-2000		L/C4242	NE	28-AOÛT-1992	
3963	NC	26-OCT-1990	12-JUIN-1998	L/C4243	NC	20-JUIN-1986	25-AOÛT-1989
3964	NE	30-APRIL-1999		4244	NC	21-FÉVR.-1986	26-APRIL-1991
3994	NE	20-JANV.-1989	22-SEPT.-1995	4245	NE	19-NOV-1999	
4000	NE	14-DÉC.-1984		L/C4255	NC	27-JUIL.-1990	
L/C4001	NE	01-DÉC.-1995		4266	NC	29-SEPT.-1989	
L/C4002	NE	27-DÉC.-1991	05-JUIL.-1996	4275	NE	23-DÉC.-1983	03-MAI-1996
L/C4003	NE	14-DÉC.-1984	29-JUIL.-1994	4276	NE	25-JUIL.-1997	
L/C4006	NE	14-DÉC.-1984	19-FÉVR.-1993	4277	NE	17-APRIL-1998	
L/C4010	NE	18-NOV-1983	10-JUIL.-1992	4278	NE	20-MARS-1998	
L/C4011	NE	31-OCT-1997		4279	NE	28-AOÛT-1998	
L/C4012	NE	13-MARS-1987	14-JUIL.-1995	4281	NE	20-FÉVR.-1987	14-JUIL.-1995
L/C4013	NE	07-NOV-1986	03-JUIL.-1992	4306	NE	14-JUIN-1985	07-JUIN-1996
L/C4015	NE	24-JUIL.-1992		4307	NE	15-FÉVR.-1985	13-NOV-1992
L/C4016	NE	05-MAI-1995		4308	NE	07-SEPT.-1984	27-SEPT.-1991
L/C4017	NE	16-JUIN-1995		L/C4320	NE	26-SEPT.-1997	

PARTIE 1 – Édition 04/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression	Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression
L/C4321	NE	11-OCT-1985	01-FÉVR.-1991	4460	NE	11-SEPT.-1987	03-MAI-1991
4328	NE	10-JUIL.-1998		L/C4462	NE	28-JUIN-1985	06-JUIN-1997
L/C4335	NE	14-AOÛT-1998		L/C4463	NE	09-AOÛT-1985	15-JUIN-1990
4337	NE	03-JANV.-1986		L/C4464	NE	11-OCT-1985	15-JUIN-1990
L/C4340	NE	12-APRIL-1991		4466	NE	17-MAI-1991	01-MARS-1996
4342	NE	03-JUIN-1988	26-APRIL-1991	4467	NE	21-MARS-1969	01-MARS-1996
L/C4363	NE	01-NOV-1985	13-NOV-1992	4468	NE	12-JUIL.-1985	
4365	NE	08-DÉC.-1972	29-FÉVR.-1980	4469	NE	08-NOV-1985	
L/C4367	NE	01-NOV-1985	06-JUIL.-1990	4470	NE	04-JANV.-1980	
L/C4374	NE	27-DÉC.-1985	26-MARS-1993	4471	NE	11-FÉVR.-1977	11-AOÛT-1989
L/C4375	NE	25-OCT-1985	01-JANV.-1993	4472	NE	14-AOÛT-1981	
4376	NE	02-OCT-1987	11-AOÛT-1995	4473	NE	25-NOV-1977	
4377	NE	06-NOV-1998		4474	NE	28-MAI-1999	
4379	NE	31-OCT-1986	14-FÉVR.-1992	4483	NE	12-AOÛT-1988	
4381	NE	17-JANV.-1986	03-MAI-1996	L/C4485	NE	26-SEPT.-1997	
4384	NE	31-OCT-1986	13-AOÛT-1993	4486	NE	19-FÉVR.-1999	
L/C4385	NE	07-JUIN-1996		4491	NC	06-MAI-1966	01-FÉVR.-1980
4386	NE	03-OCT-1986	24-MARS-1995	4492	NC	04-FÉVR.-1966	25-JUIL.-1980
4391	NE	21-FÉVR.-1992		4497	NE	30-JUIL.-1971	12-OCT-1979
4394	NE	14-SEPT.-1990		4498	NE	23-OCT-1987	03-NOV-1995
4395	NE	25-MAI-1990		4504	NC	14-FÉVR.-1964	23-JANV.-1976
4396	NE	19-FÉVR.-1988	30-JUIL.-1993	4505	NC	14-FÉVR.-1964	14-FÉVR.-1975
4399	NC	03-APRIL-1942	26-AOÛT-1983	4506	NC	28-FÉVR.-1964	25-JUIN-1982
4402	NE	25-DÉC.-1998		4507	NC	28-FÉVR.-1964	30-JANV.-1976
L/C4403	NE	21-JUIN-1985	24-DÉC.-1993	4509	NC	05-DÉC.-1969	21-JUIL.-1978
4404	NE	12-MAI-2000		4510	NC	22-MARS-1968	15-JUIL.-1994
L/C4405	NE	12-JUIL.-1985	21-JUIL.-1989	4511	NC	10-JUIL.-1964	17-OCT-1980
L/C4406	NE	27-FÉVR.-1998		4512	NC	30-OCT-1964	09-FÉVR.-1979
4416	NE	01-MAI-1998		4514	NE	23-OCT-1981	29-SEPT.-1989
4419	NE	12-AOÛT-1988	02-FÉVR.-1996	4515	NE	20-NOV-1998	
4420	NE	26-JANV.-2001		4516	NE	02-NOV-1962	10-DÉC.-1976
4421	NE	11-OCT-1968	23-MARS-1979	4518	NC	18-OCT-1951	26-JANV.-1979
4422	NE	10-OCT-1969	17-JUIN-1994	4519	NC	13-OCT-1951	04-FÉVR.-1983
4425	NE	02-MAI-1980	17-OCT-1997	L/C4520	NE	02-JUIN-1995	
4426	NE	18-MARS-1988		4521	NE	04-JUIN-1965	08-SEPT.-1978
4428	NE	06-OCT-1978		4522	NC	15-JUIL.-1959	04-SEPT.-1981
4429	NE	04-JUIN-1993		4523	NC	27-MARS-1964	13-JUIN-1975
4430	NE	02-OCT-1981	21-MAI-1993	4524	NE	07-FÉVR.-1964	15-AOÛT-1980
4432	NE	14-DÉC.-1984	15-JUIN-1990	4529	NE	30-SEPT.-1988	
4437	NE	17-MAI-1991		4530	NE	11-MARS-1983	17-APRIL-1992
4440	NE	18-JUIL.-1980		4531	NC	24-MAI-1974	14-MARS-1997
4443	NC	16-JUIN-1967	18-FÉVR.-1977	4538	NE	26-MARS-1976	
4445	NC	17-JUIN-1949	07-DÉC.-1979	4540	NC	10-OCT-1957	26-JANV.-1979
4446	NC	06-JANV.-1953	31-DÉC.-1993	4541	NC	10-OCT-1957	03-OCT-1980
4447	NE	09-NOV-1984		4542	NE	09-SEPT.-1966	23-JANV.-1976
4448	NE	27-APRIL-1990		4582	NC	14-FÉVR.-1964	10-SEPT.-1976
4449	NE	03-JUIL.-1998		4583	NC	16-JANV.-1961	02-JUIL.-1982
4450	NE	02-MARS-1973	13-NOV-1987	4584	NC	02-JANV.-1959	14-NOV-1980
L/C4451	NE	27-MARS-1987	15-JUIL.-1988	4585	NC	02-JANV.-1959	29-AOÛT-1980
4452	NE	29-JUIL.-1983		4587	NE	04-SEPT.-1987	21-AOÛT-1992
4453	NE	17-DÉC.-1982		4591	NC	02-JANV.-1959	18-AOÛT-1978
4454	NE	03-FÉVR.-1978		4592	NE	03-JUIN-1983	02-APRIL-1993
4455	NE	10-SEPT.-1976	20-OCT-1989	4593	NC	20-JANV.-1960	12-JUIN-1981
4456	NE	19-DÉC.-1980	17-JUIN-1994	4594	NC	02-JANV.-1959	14-FÉVR.-1992
4459	NE	25-JUIN-1999		4595	NE	31-MARS-2000	

PARTIE 1 – Édition 04/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression	Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression
4596	NC	02-JANV.-1959	09-JANV.-1981	4767	NC	06-DÉC.-1963	06-JUIL.-1990
4597	NC	02-JANV.-1959	09-OCT-1981	4769	NE	19-SEPT.-1975	03-MAI-1985
4615	NE	20-AOÛT-1999		4771	NE	02-JUIL.-1976	29-JUIL.-1983
4616	NE	19-APRIL-1991	17-OCT-1997	4773	NC	29-NOV-1963	29-DÉC.-1978
4617	NE	19-MAI-1989	25-APRIL-1997	4774	NC	24-JANV.-1964	19-MARS-1982
4619	NE	20-NOV-1998		L/C4775	NE	09-SEPT.-1983	02-MAI-1997
L/C4622	NE	25-APRIL-1997		L/C4776	NE	08-JUIL.-1983	
4624	NE	07-JANV.-2000		L/C4817	NC	11-APRIL-1986	
L/C4625	NE	10-JANV.-1986	22-APRIL-1988	4830	NC	14-FÉVR.-1986	
L/C4626	NE	08-NOV-1985	22-APRIL-1988	L/C4831	NC	26-DÉC.-1986	
4633	NE	24-APRIL-1987	21-APRIL-1995	L/C4832	NC	02-OCT-1987	
4634	NE	14-JUIL.-1995		4839	NC	27-MARS-1992	
4635	NE	24-JUIN-1983	28-NOV-1997	L/C4841	NC	19-MAI-1989	
4637	NE	14-AOÛT-1987	19-MAI-1989	4842	NE	27-OCT-2000	
4638	NC	20-SEPT.-1955	12-DÉC.-1980	4843	NC	28-JANV.-1983	
4639	NC	20-SEPT.-1955	12-DÉC.-1980	L/C4844	NC	01-FÉVR.-1985	25-MARS-1994
4640	NE	27-AOÛT-1999		L/C4845	NE	12-SEPT.-1997	
4641	NE	25-DÉC.-1998		L/C4846	NE	15-DÉC.-1995	
4642	NC	18-JANV.-1960	31-MARS-1978	L/C4847	NE	05-JUIL.-1996	
4643	NE	03-MAI-1985	15-MAI-1992	4848	NC	12-JUIN-1987	
4644	NE	25-JUIN-1999		4849	NC	30-DÉC.-1988	
4652	NE	31-OCT-1980		L/C4850	NC	11-MAI-1990	
4653	NE	12-MARS-1976	24-MARS-1995	L/C4851	NE	04-APRIL-1997	
4654	NC	27-OCT-1952	22-SEPT.-1978	4852	NC	02-DÉC.-1994	
4658	NC	08-MAI-1970	15-FÉVR.-1980	4853	NE	30-JUIL.-1999	
4659	NC	10-OCT-1957	08-SEPT.-1978	4854	NC	25-APRIL-1997	
4661	NC	20-SEPT.-1955	23-JUIN-1989	4855	NC	06-JUIN-1997	
4663	NC	10-OCT-1957	03-SEPT.-1976	4856	NC	13-OCT-2000	
4665	NC	10-OCT-1957	08-MAI-1981	4857	NC	29-OCT-1999	
4666	NC	10-OCT-1957	20-JUIN-1986	4858	NC	25-DÉC.-1998	
4667	NE	08-OCT-1965	13-AOÛT-1976	4863	NC	29-JANV.-1999	
4668	NC	10-OCT-1957	23-OCT-1987	4865	NC	30-JANV.-1998	
4669	NC	10-OCT-1957	29-MARS-1985	4885	NE	12-FÉVR.-1988	
4670	NC	10-OCT-1957	29-JUIL.-1977	4886	NC	26-DÉC.-1997	
4679	NE	31-DÉC.-1976	04-JUIN-1982	4905	NE	29-DÉC.-2000	
4680	NC	02-JANV.-1959	27-FÉVR.-1976	L/C4906	NC	18-MARS-1988	11-JUIN-1993
4682	NC	19-OCT-1962	01-MAI-1987	4909	NC	17-JUIN-1988	01-MARS-1996
L/C4700	NE	30-DÉC.-1994		4911	NE	07-MAI-1993	
4701	NC	27-DÉC.-1963	23-OCT-1981	4912	NE	04-JUIN-1993	
4702	NC	17-JANV.-1964	28-SEPT.-1990	L/C4913	NC	07-AOÛT-1992	
4703	NE	31-JANV.-1964	26-AOÛT-1994	4920	NE	18-SEPT.-1998	
4712	NC	21-FÉVR.-1964	01-FÉVR.-1974	4921	NE	06-MARS-1998	
4722	NE	27-FÉVR.-1987		L/C4951	NC	04-JANV.-1991	
4724	NE	20-MAI-1960	08-SEPT.-1978	L/C4952	NC	21-AOÛT-1992	
4725	NC	09-JUIN-1953	28-AOÛT-1981	4954	NE	20-JUIN-1997	
4728	NE	16-JUIN-1995		4955	NC	15-FÉVR.-1991	
L/C4730	NE	07-OCT-1983	17-OCT-1997	4956	NC	23-NOV-1990	
L/C4731	NE	16-DÉC.-1994		4957	NC	13-JUIL.-1990	
4732	NE	27-DÉC.-1968	22-FÉVR.-1980	4980	NC	03-JANV.-1992	
4744	NC	22-FÉVR.-1963	27-NOV-1981	L/C5001	NE	04-NOV-1994	
4745	NC	17-MAI-1963	09-OCT-1987	5002	NC	25-JUIL.-1975	
4763	NC	01-FÉVR.-1963	26-JUIL.-1985	5003	NE	26-SEPT.-1969	23-JUIL.-1976
4764	NC	01-FÉVR.-1963	09-NOV-1990	L/C5023	NC	20-APRIL-1990	
4765	NC	29-NOV-1963	26-APRIL-1985	L/C5030	NC	26-OCT-1990	
4766	NC	06-DÉC.-1963	05-APRIL-1996	5031	NE	31-DÉC.-1999	

PARTIE 1 – Édition 04/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression	Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression
5042	NC	24-FÉVR.-1984		5459	NC	26-JANV.-1953	06-FÉVR.-1981
5043	NE	20-AOÛT-1999		5464	NC	16-DÉC.-1954	07-MAI-1982
5044	NE	20-AOÛT-1999		5467	NE	15-FÉVR.-1956	29-JUIN-1990
5045	NC	01-JUIL.-1983		5468	NC	18-MARS-1955	04-SEPT.-1981
5046	NC	13-JANV.-1984		5469	NC	18-MARS-1955	12-NOV-1982
5047	NC	17-AOÛT-1984		5471	NE	12-MAI-1967	04-DÉC.-1981
5048	NE	07-JUIL.-2000		5476	NE	03-JUIL.-1959	15-JUIN-1973
5049	NE	25-JUIN-1999		5510	NE	11-JANV.-1980	
5051	NC	07-JUIN-1996		5512	NC	18-DÉC.-1987	
5052	NC	25-APRIL-1997		5533	NE	11-MARS-1977	
5070	NE	20-NOV-1998		5620	NE	29-DÉC.-2000	
5080	NC	03-OCT-1997		5621	NE	26-APRIL-1991	
5133	NC	10-OCT-1969	14-MAI-1982	5622	NE	27-DÉC.-1991	
5134	NC	11-AOÛT-1967	16-MARS-1973	5623	NE	08-NOV-1991	
5135	NC	11-AOÛT-1967	19-FÉVR.-1988	5624	NE	26-APRIL-1991	
5138	NE	17-APRIL-1998		5625	NE	10-JUIL.-1992	
5140	NC	15-NOV-1963	20-OCT-1978	5626	NC	08-AOÛT-1986	
5143	NE	02-MAI-1986		5628	NC	08-AOÛT-1997	
5179	NC	28-AOÛT-1964	12-JUIN-1981	5629	NC	27-OCT-2000	
5300	NC	25-NOV-1966	25-NOV-1977	5640	NC	22-APRIL-1994	
5316	NC	24-AOÛT-1961	25-JANV.-1980	5641	NC	01-DÉC.-2000	
5335	NC	15-MARS-1985		5705	NE	13-MAI-1983	
5338	NC	06-JUIN-1986		5706	NE	24-JUIN-1983	
5340	NC	19-APRIL-1963	14-DÉC.-1979	5707	NE	28-JANV.-1983	
5348	NE	05-NOV-1976		5720	NC	22-APRIL-1994	
5349	NC	05-MARS-1958	03-MARS-1978	5800	NE	19-JUIL.-1974	22-MARS-1991
5351	NC	24-FÉVR.-1956	25-MARS-1983	5801	NE	24-MAI-1974	
5352	NE	08-JUIL.-1960	16-MAI-1980	5860	NE	30-SEPT.-1966	14-MAI-1976
5365	NC	26-SEPT.-1969	25-AOÛT-1989	5861	NE	30-SEPT.-1966	14-MAI-1976
5373	NC	15-FÉVR.-1985		6021	NE	23-MAI-1986	
5374	NC	17-JANV.-1986		6021	NE	24-SEPT.-1999	
5375	NC	28-FÉVR.-1986		6022	NE	23-MAI-1986	
5376	NC	22-MARS-1985		6022	NE	24-SEPT.-1999	
5390	NC	17-MAI-1968	04-NOV-1988	6023	NE	26-FÉVR.-1988	30-JUIN-1995
5391	NC	17-MAI-1968	18-FÉVR.-1983	6026	NC	17-SEPT.-1976	
5397	NC	04-NOV-1960	18-NOV-1983	6028	NC	15-JANV.-1971	
5398	NE	04-SEPT.-1981		6030	NC	14-AOÛT-1987	
5399	NE	04-SEPT.-1981		6035	NC	20-NOV-1987	
5400	NE	19-DÉC.-1960	23-APRIL-1982	6036	NC	28-AOÛT-1987	
5403	NE	04-FÉVR.-1987		6037	NC	13-NOV-1987	
5405	NC	26-DÉC.-1951	25-MARS-1988	6038	NC	11-SEPT.-1987	19-SEPT.-1997
5406	NC	06-MARS-1914	15-AOÛT-1980	6050	NE	01-AOÛT-1986	
5410	NE	25-MARS-1977	19-MARS-1993	6100	NC	15-MAI-1987	10-APRIL-1992
5411	NE	04-JUIN-1958	30-JANV.-1981	6105	NE	20-JANV.-1989	
5412	NE	23-FÉVR.-1968	27-APRIL-1984	6106	NE	21-JUIN-1991	
5414	NE	06-AOÛT-1937	10-OCT-1980	6107	NE	29-OCT-1999	
5440	NE	01-NOV-1974	06-FÉVR.-1981	6108	NE	10-NOV-2000	
5449	NE	15-AOÛT-1986		6109	NE	30-MARS-1990	
5450	NE	22-MAI-1970	29-JUIL.-1977	6110	NE	24-FÉVR.-1989	15-DÉC.-1995
5451	NE	05-NOV-1965	22-MARS-1985	6111	NE	11-MARS-1983	
5452	NC	16-DÉC.-1954	05-FÉVR.-1982	6112	NC	06-FÉVR.-1970	25-MARS-1994
5455	NE	15-FÉVR.-1961	15-DÉC.-1978	6201	NE	16-MARS-1973	22-NOV-1991
5456	NE	26-MAI-1972	12-JUIN-1981	6205	NC	30-JUIN-1995	
5457	NE	04-SEPT.-1998		6206	NE	15-SEPT.-2000	
5458	NE	08-MARS-1963	10-NOV-1978	6207	NE	24-MARS-2000	

PARTIE 1 – Édition 04/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression	Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression
6209	NC	04-SEPT.-1970		6414	NE	30-APRIL-1999	
6211	NC	26-AOÛT-1988	29-OCT-1993	6415	NE	12-MAI-2000	
6212	NE	12-NOV-1982	21-APRIL-1995	6416	NE	12-MAI-2000	
6213	NE	10-AOÛT-1984	28-JUIL.-1989	6417	NE	30-APRIL-1999	
6214	NC	18-MARS-1977	07-JUIL.-1989	6418	NE	30-APRIL-1999	
6215	NC	01-JUIL.-1977	08-MAI-1992	6419	NE	30-APRIL-1999	
6216	NC	02-APRIL-1982	28-FÉVR.-1992	6420	NE	30-APRIL-1999	
6217	NC	18-JUIN-1976	12-FÉVR.-1993	6421	NE	12-MAI-2000	
6218	NE	11-MARS-1988	13-NOV-1992	6422	NE	12-MAI-2000	
6240	NE	15-DÉC.-1995		6423	NE	12-MAI-2000	
6241	NE	06-AOÛT-1957	28-MAI-1982	6424	NE	12-MAI-2000	
6242	NE	13-JUIN-1980	01-MAI-1992	6425	NE	12-MAI-2000	
6243	NE	10-DÉC.-1971	17-NOV-1995	6426	NE	12-MAI-2000	
6247	NE	19-FÉVR.-1993		6427	NE	12-MAI-2000	
6248	NC	04-MAI-1934	06-OCT-1995	6428	NE	12-MAI-2000	
6249	NE	29-MARS-1985		6429	NE	12-MAI-2000	
6251	NE	26-MAI-2000		6430	NE	12-MAI-2000	
6258	NC	30-DÉC.-1988		6431	NE	30-APRIL-1999	
6259	NC	23-FÉVR.-1990		6432	NE	12-MAI-2000	
6260	NC	06-JANV.-1989		6433	NE	12-MAI-2000	
6263	NC	14-APRIL-1989		6434	NE	12-MAI-2000	
6264	NC	14-APRIL-1989		6435	NE	12-MAI-2000	
6267	NC	09-JUIL.-1965	28-AOÛT-1981	6436	NE	12-MAI-2000	
6268	NE	15-JUIN-1962		6437	NE	12-MAI-2000	
6269	NE	04-NOV-1960	11-MARS-1977	6438	NE	12-MAI-2000	
6270	NE	09-NOV-1973		6441	NE	12-MAI-2000	
6271	NE	07-SEPT.-1973		6451	NE	12-MAI-2000	
6272	NE	14-SEPT.-1973		6452	NE	12-MAI-2000	
6273	NE	28-SEPT.-1973		6453	NE	30-APRIL-1999	
6274	NE	07-SEPT.-1973		6454	NC	15-MAI-1987	
6281	NE	02-JUIN-2000		6455	NC	15-MAI-1987	
6285	NC	03-JUIN-1988		6455	NC	01-JANV.-1989	
6286	NC	25-NOV-1988		6505	NC	05-APRIL-1985	28-FÉVR.-1986
6287	NC	11-JUIN-1982		6506	NC	12-APRIL-1985	21-FÉVR.-1986
6310	NE	04-MAI-1973	17-FÉVR.-1978	6730	NC	26-DÉC.-1969	16-MARS-1979
6311	NC	17-AOÛT-1962		7000	NC	05-MARS-1982	
6341	NE	14-JANV.-1991		7010	NE	12-JANV.-1979	04-MARS-1988
6354	NC	09-NOV-1950		L/C7011	NE	02-SEPT.-1983	
6355	NE	09-FÉVR.-1972		7050	NE	03-FÉVR.-1989	
6356	NC	30-OCT-1949		7051	NE	14-DÉC.-1973	08-AOÛT-1986
6357	NC	28-FÉVR.-1950	13-APRIL-1973	7052	NE	10-JUIN-1966	19-JUIL.-1985
6358	NE	18-MAI-1949	28-JANV.-1972	7053	NE	10-APRIL-1970	08-APRIL-1994
6359	NE	24-MAI-1968		7065	NE	31-MAI-1963	30-DÉC.-1983
6360	NC	17-APRIL-1948		7066	NE	21-JUIN-1963	30-AOÛT-1985
6368	NC	16-JUIN-1958	06-AOÛT-1976	7067	NE	30-APRIL-1971	18-MAI-1990
6369	NE	24-MAI-1985		7071	NE	31-JUIL.-1964	08-SEPT.-1978
6370	NE	03-AOÛT-1990		7072	NE	30-APRIL-1971	25-JUIL.-1997
6371	NE	01-MARS-1974		7082	NE	20-MAI-1966	27-APRIL-1984
6390	NE	08-FÉVR.-1980		7083	NE	15-JUIN-1984	
6408	NE	12-MAI-2000		7103	NE	05-AOÛT-1977	
6409	NE	12-MAI-2000		7121	NE	17-NOV-1972	06-OCT-1989
6410	NE	12-MAI-2000		7122	NE	19-OCT-1962	06-SEPT.-1985
6411	NE	12-MAI-2000		7125	NE	20-APRIL-1960	26-SEPT.-1980
6412	NE	12-MAI-2000		7126	NE	08-MARS-1954	13-AOÛT-1993
6413	NE	30-APRIL-1999		7127	NE	27-MAI-1983	14-DÉC.-1984

PARTIE 1 – Édition 04/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression	Numéro de la carte	Catégorie	Date de l'édition	Date de la Réimpression
7134	NC	23-JUIL.-1993		7661	NC	14-MARS-1986	
7135	NE	07-MARS-1958	14-DÉC.-1979	7662	NE	19-JUIL.-1991	
7136	NC	23-JUIL.-1993		7663	NE	25-APRIL-1997	
7150	NE	09-JUIL.-1965	01-OCT-1982	7664	NC	28-FÉVR.-1986	
7170	NE	18-APRIL-1975	23-DÉC.-1983	7665	NC	13-JUIN-1986	
7171	NE	15-APRIL-1960	08-SEPT.-1978	7666	NC	28-FÉVR.-1986	
7180	NE	11-AOÛT-1978		7667	NC	14-MARS-1986	
7181	NC	22-FÉVR.-1963	04-MAI-1984	7668	NC	18-MAI-1990	
7184	NC	10-JUIL.-1964	16-DÉC.-1977	7669	NC	18-MAI-1990	
7185	NE	08-APRIL-1960	27-APRIL-1984	7685	NC	28-FÉVR.-1986	
7193	NC	10-MAI-1963	10-MARS-1978	7686	NC	27-MARS-1981	19-JANV.-1990
7194	NE	20-MARS-1981		7687	NC	05-AOÛT-1983	
7195	NC	23-JUIL.-1993		7710	NE	13-JUIN-1997	
7212	NE	11-JANV.-1985		7725	NE	22-JUIN-1984	
7220	NE	02-NOV-1979	16-MARS-1984	7731	NE	25-MAI-1984	
7292	NC	30-JANV.-1962	27-SEPT.-1985	7733	NE	19-MARS-1971	08-FÉVR.-1980
7302	NE	18-AOÛT-1978	09-NOV-1990	7735	NE	14-AOÛT-1970	18-NOV-1983
7304	NC	17-FÉVR.-1978	06-SEPT.-1985	7750	NE	13-JUIN-1997	
7310	NC	11-JUIL.-1986		7760	NC	03-MAI-1968	19-AOÛT-1983
7371	NE	14-DÉC.-1973	27-MARS-1981	7770	NE	27-AOÛT-1971	04-JUIL.-1980
7404	NE	17-MAI-1963	02-SEPT.-1983	7776	NE	30-MAI-1997	
7405	NE	01-OCT-1982		7777	NE	30-MAI-1997	
7411	NE	13-APRIL-1973	29-SEPT.-1989	7778	NE	13-JUIN-1997	
7430	NE	21-MAI-1976	07-OCT-1983	7779	NE	13-JUIN-1997	
7465	NE	28-FÉVR.-1957	02-AOÛT-1991	7780	NC	06-JUIL.-1990	
7481	NC	21-AOÛT-1992		7781	NC	06-JUIL.-1990	
7482	NC	21-AOÛT-1992		7782	NE	13-JUIN-1997	
7485	NC	17-MARS-1989		7783	NE	13-JUIN-1997	
7486	NC	10-FÉVR.-1989		7784	NC	03-JUIL.-1998	
7487	NC	10-JUIL.-1987		7832	NE	19-FÉVR.-1971	06-MARS-1981
7488	NC	08-MARS-1991		7920	NE	27-APRIL-1984	23-MAI-1986
7489	NC	28-AOÛT-1992		7930	NE	18-MAI-1984	
7502	NE	31-JUIL.-1998		7935	NE	21-JUIN-1985	
7511	NE	29-DÉC.-1989		7940	NE	27-APRIL-1979	20-SEPT.-1985
7512	NC	05-JUIL.-1985		7941	NC	05-JANV.-1973	14-MARS-1986
7520	NC	01-JUIN-1984		7950	NE	03-MAI-1985	
7521	NC	01-JUIN-1984		7951	NE	24-FÉVR.-1984	
7527	NE	29-DÉC.-2000		7952	NE	17-MARS-1972	27-JUIL.-1984
7540	NC	07-JANV.-1983		7953	NE	05-APRIL-1996	
7552	NE	27-MARS-1998		7954	NC	17-MAI-1974	17-JUIN-1983
7565	NC	04-OCT-1996		7980	NC	16-JANV.-1987	
7566	NC	22-JUIN-1990		L/C8005	NE	07-DÉC.-1984	02-MAI-1997
7568	NC	05-JUIL.-1985		L/C8006	NE	05-AOÛT-1988	
7569	NC	05-JUIL.-1985		L/C8007	NE	19-AOÛT-1988	
7570	NC	02-MAI-1986		L/C8010	NE	01-AOÛT-1986	26-MAI-1989
7571	NC	11-APRIL-1986		L/C8011	NE	30-DÉC.-1994	
7572	NC	02-MAI-1986		L/C8012	NE	04-NOV-1994	
7573	NC	25-FÉVR.-2000		L/C8013	NE	04-NOV-1994	
7575	NC	06-MARS-1992		L/C8014	NE	18-NOV-1994	
7578	NC	27-JANV.-1995		L/C8015	NE	16-DÉC.-1994	
7600	NC	26-JUIL.-1985		L/C8046	NE	07-OCT-1983	
7608	NE	04-JUIN-1976	04-MARS-1983	L/C8047	NE	07-OCT-1983	06-DÉC.-1985
7620	NC	02-MAI-1997		L/C8048	NE	30-DÉC.-1994	
7621	NC	02-MAI-1997		L/C8049	NE	30-DÉC.-1994	
7646	NE	02-FÉVR.-1973	28-NOV-1980				

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation.

Le Service hydrographique du Canada a adopté les normes internationales de cartographie électronique de navigation S-57 (format vectoriel) et S-61 (format matriciel). En conséquence, le format NTX n'est plus utilisé pour la navigation.

Les CÉ de format NTX, énumérées ci-dessous, ont été retirées de façon permanente.

Ceci est la suite à l'avis déjà annoncé en septembre, 2000.

PRODUIT NTX CÉ#

79001	79013	79023	79034	79044	79054	79067	79077	79087
79002	79014	79024	79035	79045	79056	79068	79078	79088
79003	79015	79025	79036	79046	79059	79069	79079	79089
79004	79016	79026	79037	79047	79060	79070	79080	79090
79005	79017	79028	79038	79048	79061	79071	79081	79091
79006	79018	79029	79039	79049	79062	79072	79082	79092
79007	79019	79030	79040	79050	79063	79073	79083	79094
79008	79020	79031	79041	79051	79064	79074	79084	79095
79010	79021	79032	79042	79052	79065	79075	79085	79099
79012	79022	79033	79043	79053	79066	79076	79086	79102

PRODUIT NTX CÉ#

79103	79142
79104	79147
79105	
79106	
79107	
79108	
79129	
79130	
79131	
79141	

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation S-57.

Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de:

**Nautical International Inc.
B.P. Box 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1 (709) 576-0634
Télécopieur: (709) 576-0636**

(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA470366	Haro Strait, Boudary Pass and/et Satellite Channel
CA373092	Lake Huron/Lac Huron (Southern Portion/Partie sud)
CA573266	Belleville to/à Telegraph Narrows
CA573273	Goderich Harbour
CA473275	Cardinal to/à Whaleback Shoal
CA473276	Lower Gap to/à Adolphus Reach
CA473277	Upper Gap to/à Telegraph Narrows
CA573280	Bears Back Island to Clapperton Island

PARTIE 1 – Édition 04/2001
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA476035	Passamaquoddy Bay and St. Croix River
CA476071	Bay Bulls and/et Witless Bay
CA376083	Taylor's Head to/à Shut-in Island
CA476089	Ship Harbour
CA276113	Cape Harrison to/à St Michael Bay
CA576114	Long Pond
CA576115	Holyrood
CA576116	Ultramar (Wharf/Quai)
CA576117	Generator Plant (Wharf) / Centrale d'énergie (Quai)
CA576118	Holyrood (Marina)
CA576227	Marystown Wharves / Quais
CA276236	Cape St. John to Cape Bonavista
CA576282	Canso Lock
CA176290	Labrador Sea, Strait of Belle Isle to/à Davis Strait
CA476327	Bay of Exploits - Sheet II (Middle)
CA376340	Catalina Harbour to/à Inner Gooseberry Island
CA376807	Bonavista Bay (Southern Portion)
CA376808	Bonavista Bay (Southern Portion)
CA570020	Dent and/et Yuculta Rapids
CA570021	Greene Point Rapids
CA470022	Johnstone Strait-Race Passage and/et Current Passage
CA470023	Topaze Harbour
CA570026	Alert Bay
CA470036	Approaches to/Approches à Seymour Inlet and/et Belize Inlet
CA470075	Race Rocks to d'Arcy Island
CA473036	Carleton Island to/au Charity Shoal
CA373072	West of Michipicoten Island to Simons Harbour
CA479014	Batiscan au/to Lac Saint-Pierre
CA579015	Port de Trois-Rivières
CA579016	Port de Becancour
CA579018	Batiscan
CA579019	Portneuf
CA479025	Sault-au Cochon à/to Quebec
CA379035	Pointe au Boisvert à/to Cap de la Tête au Chien
CA473028	Lac Saint-François (Partie est / Eastern Portion)
CA473029	Lake St. Francis / Lac Saint François (Western Portion) / (Partie ouest)
CA573030	Cornwall
CA473031	Lake St. Lawrence (Eastern Portion / Partie est)

LAC ST. CLAIR - MITCHELL BAY ET MARTIN ISLAND - Feux.

Ces renseignements s'appliquent à la carte des États-Unis 14580.

Le feu à secteurs de Mitchell Bay (L.F. 717) (42°27'53"N 82°24'38"W) a été modifié pour lire F 10m 12M.

Le feu à secteurs de Martin Island (L.F. 719) (42°28'30"N 82°27'29"W) a été modifié pour lire F 11m.

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

1202 - Baie des Ha! Ha! - Nouvelle édition - 10-SEP-1999 - NAD 1983

27-AVR-2001

Coller l'annexe graphique ci-incluse. 48°20'06.0"N 070°52'07.0"W
MPO(6406261-01)

1226 - Port-Cartier - Nouvelle édition - 19-NOV-1999 - NAD 1983

13-AVR-2001

Modifier FI R 12s 12m 6M (Priv) pour lire F R 12m 6M (Priv) vis-à-vis le feu LNM/D. 30-MAR-2001
50°01'43.6"N 066°46'56.1"W

(L2001-018) LL(1681) MPO(6406263-01)

Modifier (Priv) FI 4s 12m 8M pour lire (Priv) Q 12m 8M vis-à-vis le feu 50°01'42.5"N 066°47'07.2"W
(L2001-021) LL(1682) MPO(6406265-01)

1226 - Baie-Comeau - Nouvelle édition - 19-NOV-1999 - NAD 1983

13-AVR-2001

Modifier (Priv) Iso R 10s 60m pour lire (Priv) Iso R 6s 60m vis-à-vis le feu LNM/D. 30-MAR-2001
49°14'48.3"N 068°08'25.0"W

(L2001-020) LL(1715) MPO(6406264-01)

1226 - Quais/Wharves Cargill-Reynolds - Nouvelle édition - 19-NOV-1999 - NAD 1983

13-AVR-2001

Modifier (Priv) Iso R 10s 60m pour lire (Priv) Iso R 6s 60m vis-à-vis le feu LNM/D. 30-MAR-2001
49°14'48.3"N 068°08'25.0"W

(L2001-020) LL(1715) MPO(6406264-01)

1313 - Batiscan au/to Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 28-JUL-2000 - NAD 1983

13-AVR-2001

Remplacer le caisson qui couvre et découvre par un caisson émergé LNM/D. 16-MAR-2001
46°25'52.8"N 072°15'06.0"W
MPO(6406278-01)

1313 - Port de Becancour - Nouvelle édition - 28-JUL-2000 - NAD 1983

27-AVR-2001

Porter une profondeur de 9 mètres 9 décimètres LNM/D. 13-APR-2001
46°24'18.1"N 072°22'29.5"W
MPO(6406268-01)

Porter une profondeur de 9 mètres 9 décimètres 46°24'11.0"N 072°22'26.6"W
MPO(6406268-02)

Porter une profondeur de 10 mètres 4 décimètres 46°24'18.7"N 072°22'40.8"W
MPO(6406268-03)

Remplacer la profondeur de 10 mètres 1 décimètre par une profondeur de 9 mètres 6 décimètres 46°24'06.7"N 072°22'26.0"W
MPO(6406268-04)

Porter une profondeur de 10 mètres 4 décimètres 46°24'05.6"N 072°22'31.4"W
MPO(6406268-05)

Porter une profondeur de 5 mètres 3 décimètres 46°24'23.2"N 072°22'23.3"W
MPO(6406268-07)

Remplacer la profondeur de 7 mètres 1 décimètre par 6 mètres 2 décimètres 46°24'26.5"N 072°22'25.3"W
MPO(6406268-08)

Modifier 10.7 m (1995) pour lire 10.6 m (2000) 46°24'21.5"N 072°22'41.4"W
MPO(6406268-10)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 10 mètres 1 décimètre	46°24'15.5"N 072°22'46.4"W MPO(6406268-11)
Porter	une profondeur de 5 mètres 9 décimètres	46°24'13.9"N 072°22'51.8"W MPO(6406268-12)
Porter	une profondeur de 10 mètres 4 décimètres	46°24'14.3"N 072°22'58.1"W MPO(6406268-13)
Remplacer	la profondeur de 2 mètres 1 décimètre par une profondeur de 1 mètre 6 décimètres	46°24'03.8"N 072°22'24.8"W MPO(6406268-14)
Remplacer	la profondeur de 9 mètres 4 décimètres par une profondeur de 8 mètres 2 décimètres	46°24'14.8"N 072°22'24.4"W MPO(6406268-15)
Remplacer	la profondeur de 9 mètres 5 décimètres par une profondeur de 8 mètres 3 décimètres	46°24'09.9"N 072°22'21.9"W MPO(6406268-16)
Remplacer	la profondeur de 1 mètre 7 décimètres par une profondeur de 1 mètre 3 décimètres	46°24'12.6"N 072°22'18.0"W MPO(6406268-17)
Remplacer	la profondeur de 2 mètres 8 décimètres par une profondeur de 2 mètres 1 décimètre	46°24'16.0"N 072°22'18.0"W MPO(6406268-18)

1315 - Québec à/to Donnacona - Nouvelle édition - 19-MAI-2000 - NAD 1983

		LNM/D. 23-MAR-2001
27-AVR-2001		
Rayer	la bouée conique lumineuse rouge marquée QC2	46°44'44.9"N 071°16'44.0"W (L2001-003) LL(1962.3) MPO(6406221-01)
Porter	une bouée charpente de tribord lumineuse rouge, QR, marquée QC2, Priv	46°44'41.3"N 071°16'41.6"W (L2001-003) LL(1962.3) MPO(6406221-02)
Rayer	la bouée à espar de bâbord lumineuse verte marquée QC3	46°44'42.4"N 071°16'39.2"W (L2001-004) LL(1962.5) MPO(6406222-01)
Porter	une bouée charpente de bâbord lumineuse verte, QG, marquée QC3, Priv	46°44'41.3"N 071°16'38.9"W (L2001-004) LL(1962.5) MPO(6406222-02)

1316 - Continuation A - Nouvelle édition - 26-FEV-1999 - NAD 1983

		LNM/D. 06-APR-2001
27-AVR-2001		
Déplacer	la bouée charpente de tribord lumineuse rouge, QR, marquée QC2	de 46°44'44.9"N 071°16'44.0"W à 46°44'41.3"N 071°16'41.6"W (L2001-003) LL(1962.3) MPO(6406221-03)
Porter	la légende Priv vis-à-vis la bouée QC2	46°44'41.3"N 071°16'41.6"W (L2001-003) LL(1962.3) MPO(6406221-04)
Déplacer	la bouée charpente de bâbord, marquée QC3	de 46°44'42.4"N 071°16'39.2"W à 46°44'41.3"N 071°16'38.9"W (L2001-004) LL(1962.5) MPO(6406222-03)
Porter	la légende Priv vis-à-vis la bouée QC3	46°44'41.3"N 071°16'38.9"W (L2001-004) LL(1962.5) MPO(6406222-04)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une bouée charpente de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée QC4 Priv 46°44'35.8"N 071°16'42.6"W
(L2001-005) LL(1962.7) MPO(6406223-01)

1316 - Port de Québec - Nouvelle édition - 26-FEV-1999 - NAD 1983

06-AVR-2001 LNM/D. 09-FEB-2001
Rayer la station radio côtière marquée "R" 46°48'46.2"N 071°09'33.9"W
MPO(6406251-01)

1317 - Continuation A - Nouvelle édition - 15-JAN-1999 - NAD 1983

06-AVR-2001 LNM/D. 01-DEC-2000
Rayer la station radio côtière marquée "R" 46°48'45.7"N 071°09'34.4"W
MPO(6406251-01)

1351 - Pointe à la Meule à/to Pointe Naylor - Feuille 3 - Carte Nouvelle - 21-SEP-1984 - Nad 1927

13-AVR-2001 LNM/D. 01-DEC-2000
ANNULE la profondeur de "1 mètre, 5 décimètres" 45°06'52.0"N 073°16'29.0"W
Par cette annonce, l'avis 433(T)/96 est annulé. Consulter la référence MPO(6406224) figurant dans cette édition.
MPO(6400138-01)

Remplacer la profondeur de 2 mètres 5 décimètres par 1 mètre 8 décimètres 45°06'53.4"N 073°16'30.0"W
L'avis 433(T)/96 est maintenant annulé par cette action.
MPO(6406224-01)

1361 - LAC MEMPHREMAGOG A/B - Nouvelle édition - 28-MAI-1976 - Inconnu

27-AVR-2001 LNM/D. 16-FEB-2001
Coller l'annexe graphique ci-incluse 45°14'30.0"N 072°10'44.0"W
MPO(6406280-01)

1410 - Lac Saint-Louis - Nouvelle édition - 25-JUN-1999 - NAD 1983

13-AVR-2001 LNM/D. 16-MAR-2001
(P)Porter une roche dangereuse submergée et la légende "Rep (2000)" 45°23'45.0"N 073°56'35.5"W
La présence de roches a été rapportée de chaque côté du chenal. De plus amples informations seront disponibles à une date ultérieure.
MPO(6406243-01)

(P)Porter une roche dangereuse submergée et la légende "Rep (2000)" 45°23'43.7"N 073°56'32.0"W
La présence de roches a été rapportée de chaque côté du chenal. De plus amples informations seront disponibles à une date ultérieure.
MPO(6406243-02)

1411 - Canal de Beauharnois, Lac Saint-Louis au/to Lac Saint-Francois - Nouvelle édition - 02-AOU-1996 - Nad 1927

27-AVR-2001 LNM/D. 20-OCT-2000
Modifier FI pour lire FI Y vis-à-vis le feu 45°13'51.1"N 074°10'24.3"W
(B2001-069) LL(84.5) MPO(6601463-01)
Modifier FI pour lire FI Y vis-à-vis le feu 45°13'58.2"N 074°10'24.7"W
(B2001-070) LL(85.5) MPO(6601464-01)

1509 - A à B - Carte Nouvelle - 18-MAI-1990 - NAD 1983

13-AVR-2001 LNM/D. 30-MAR-2001
Porter une profondeur de 1 mètre 6 décimètres 45°29'53.6"N 073°56'54.9"W
MPO(6406233-01)
Remplacer la profondeur de 2 mètres 1 décimètre par 1 mètre 9 décimètres 45°29'50.8"N 073°56'53.8"W
MPO(6406233-02)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une profondeur de 1 mètre 5 décimètres 45°29'49.1"N 073°57'00.7"W
MPO(6406233-03)

Porter une profondeur de 1 mètre 4 décimètres 45°29'45.3"N 073°56'58.4"W
MPO(6406233-04)

Porter une profondeur de 1 mètre 1 décimètre 45°29'40.7"N 073°57'03.0"W
MPO(6406233-05)

Porter une profondeur de 1 mètre 3 décimètres 45°29'40.5"N 073°57'10.5"W
MPO(6406233-06)

1510 - Carillon au/to Lac Saint-Louis - Nouvelle édition - 23-JAN-1998 - Nad 1927

13-AVR-2001 LNM/D. 09-FEB-2001
(P)Porter une roche dangereuse submergée et la légende "Rep (2000)" 45°23'44.9"N 073°56'37.0"W
La présence de roches a été rapportée de chaque côté du chenal.
De plus amples informations seront disponibles à une date ultérieure.
MPO(6406243-01)

(P)Porter une roche dangereuse submergée et la légende "Rep (2000)" 45°23'43.6"N 073°56'33.4"W
La présence de roches a été rapportée de chaque côté du chenal.
De plus amples informations seront disponibles à une date ultérieure.
MPO(6406243-02)

1510 - Baie de Vaudreuil à/to Laval - Feuille 2 - Nouvelle édition - 23-JAN-1998 - Nad 1927

13-AVR-2001 LNM/D. 09-FEB-2001
ANNULE le haut-fond 45°29'40.0"N 073°57'08.0"W
Par cette annonce, l'avis 157(T)/99 est annulé. Consulter la référence MPO(6406233) figurant dans cette édition.
MPO(6402044-01)

Remplacer la profondeur de 7 pieds par 6 pieds 45°29'53.7"N 073°56'54.3"W
MPO(6406233-07)

Remplacer la profondeur de 7 pieds par 6 pieds 45°29'46.8"N 073°56'57.5"W
MPO(6406233-08)

Porter une profondeur de 5 pieds 45°29'48.9"N 073°57'02.1"W
MPO(6406233-09)

Porter une profondeur de 4 pieds 45°29'40.4"N 073°57'05.7"W
L'avis 157(T)/99 est maintenant annulé par cette action.
MPO(6406233-10)

Porter une profondeur de 4 pieds 45°29'39.3"N 073°57'12.5"W
MPO(6406233-11)

Porter une profondeur de 4 pieds 45°29'37.1"N 073°57'14.2"W
MPO(6406233-12)

1515 - Becketts Creek à/to Ottawa - Feuille 2 - Carte Nouvelle - 24-JUL-1998 - NAD 1983

13-AVR-2001 LNM/D. 09-MAR-2001
Rayer Voir NOTE/see NOTE 45°31'25.0"N 075°24'36.0"W
MPO(6406274-01)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer NOTE 45°31'47.0"N 075°24'23.0"W
Système d'air propulsé en opération:
profondeur minimum - 3.7 mètres

NOTE
Bubbler system in operation:
minimum depth - 3.7 metres

MPO(6406274-02)

1551 - Chats Falls a/to Chenaux - Nouvelle édition - 27-JUN-1986 - Nad 1927

27-AVR-2001 LNM/D. (542-1997)
Porter un câble sous-marin à haute tension entre 45°26'13.0"N 076°20'53.5"W
et 45°26'14.0"N 076°20'57.5"W
MPO(6601467-01)

1551 - Arnprior - Nouvelle édition - 27-JUN-1986 - Nad 1927

27-AVR-2001 LNM/D. (542-1997)
Porter un câble sous-marin à haute tension entre un point situé sur la rive Est de
la rivière Madawaska 009°, 200m de
l'extrémité Est du barrage jusqu'à un
point situé sur la rive Ouest 349°,
224m de l'extrémité Est du barrage.

MPO(6601467-01)

2024 - Gannon Narrows to/à Bobcaygeon - Feuille 2 - Nouvelle édition - 29-MAR-1985 - Nad 1927

20-AVR-2001 LNM/D. 08-SEP-2000
Porter une bouée à espar de bâbord verte marquée "C341/1" 44°31'18.0"N 078°30'54.5"W
(B2001-067) MPO(6601454-01)

2043 - Lower Niagara River and Approaches - Carte Nouvelle - 29-NOV-1968 - Nad 1927

27-AVR-2001 LNM/D. 19-JAN-2001
Cette avis annonce de nouveau cette annexe graphique incluse par
erreur dans l'édition mensuelle de janvier, région de l'ouest des
Avis aux navigateurs.
Porter une annexe graphique 43°14'30.0"N 079°03'30.0"W
MPO(6500410-01)

2048 - Port Credit - Carte Nouvelle – 11-OCT-1991 - NAD 1983

20-AVR-2001 LNM/D. (147-1998)
Rayer la note sous la photo de Port Credit
"GENERAL INFORMATION/INFORMATION GÉNÉRALE"
comprenant les paragraphes 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9 et 10
SEULEMENT LE PARAGRAPHE 5 intitulé "Caution - Silting/
Avertissement – Ensablement" ET LA NOTE "CABLES/CÂBLES"
DEMEURENT.

MPO(6601443-01)

2049 - Whitby Harbour - Carte Nouvelle – 10-MAI-1985 - Nad 1927

20-AVR-2001 LNM/D. 16-FEB-2001
Rayer la note sous la photo de Whitby Harbour
"GENERAL INFORMATION/INFORMATION GÉNÉRALE"
comprenant tous les paragraphes incluant paragraphes "Marinas/
Marina"
Seulement la note intitulé "WARNING/AVERTISSEMENT", en
magenta, concernant les câbles demeure.

MPO(6601444-01)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

2050 - Oshawa Harbour – Carte Nouvelle - 10-MAI-1985 - Nad 1927

20-AVR-2001

Rayer la note

LN/D. (2121-1998)
sous la photo de Oshawa Harbour

"GENERAL INFORMATION/INFORMATION GÉNÉRALE"
comprenant tous les paragraphes incluant paragraphes "Marinas/
Marina"
Seulement la note "WARNING/AVERTISSEMENT", en magenta,
concernant les câbles demeure.

MPO(6601445-01)

2053 - Port Hope Harbour – Carte Nouvelle - 10-MAI-1985 - Nad 1927

20-AVR-2001

Rayer la note

LN/D. (151-1997)
sous la photo de Port Hope Harbour

"GENERAL INFORMATION/INFORMATION GÉNÉRALE"
comprenant tous les paragraphes incluant paragraphes "Marinas/
Marina"
Seulement la note "WARNING/AVERTISSEMENT", en magenta,
concernant les câbles demeure.

MPO(6601449-01)

2054 - Cobourg Harbour – Carte Nouvelle - 10-MAI-1985 - Nad 1927

20-AVR-2001

Rayer la note

LN/D. (2150-1998)
sous la photo de Cobourg Harbour

"GENERAL INFORMATION / INFORMATION GÉNÉRALE"
comprenant tous les paragraphes incluant paragraphes "Marinas/
Marina"
Seulement la note "WARNING / AVERTISSEMENT", en magenta,
concernant les câbles demeure.

MPO(6601450-01)

2055 - Frenchman's Bay – Carte Nouvelle - 05-JUL-1991 - NAD 1983

20-AVR-2001

Rayer la note

LN/D. (358-1997)
à droite au-dessus de la photo de
Frenchman's Bay

"GENERAL INFORMATION / INFORMATION GÉNÉRALE"
comprenant tous les paragraphes incluant paragraphes "Marinas /
Ports de plaisance"

MPO(6601452-01)

2059 - Scotch Bonnet Island to/à Cobourg - Carte Nouvelle - 31-JUL-1998 - NAD 1983

20-AVR-2001

ANNULE un feu FY (Priv)

LN/D. (1915-1999)
43°58'27.6"N 077°57'30.7"W

Par cette annonce, l'avis 1722(P)/99 est annulé et remplacé par
une nouvelle action. Consulter la référence MPO 6601453 figurant
dans cette édition.

MPO(6102215-01)

Porter un feu, F Y 7m (Priv)

43°58'27.6"N 077°57'30.7"W

L'avis 1722(P)/99 est maintenant annulé par cette action.

(B2001-064) LL(492.6) MPO(6601453-01)

L/C2100 - Lake Erie / Lac Érié - Nouvelle édition - 25-DEC-1998 - NAD 1983

06-AVR-2001

Rayer la tour radio PA

LN/D. 31-MAR-2000
42°10'54.0"N 082°14'36.0"W

MPO(6601434-01)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C2120 - Niagara River to/a Long Point - Nouvelle édition - 06-NOV-1998 - NAD 1983

27-AVR-2001

Porter une bouée charpente de danger isolé, noire, rouge, noire, marquée "DW"

LNm/D. 13-OCT-2000
42°10'21.0"N 080°00'54.0"W

MPO(6601461-01)

Modifier Oc R 4s 13m 10M pour lire FI R 2.5s 13m 6M

42°09'24.0"N 080°04'18.0"W
MPO(6601461-02)

L/C2122 - Pointe aux Pins to/à Point Pelee - Nouvelle édition - 05-JUL-1991 - Nad 1927

06-AVR-2001

Rayer la tour radio

LNm/D. 21-APR-2000
42°10'54.0"N 082°14'37.0"W
MPO(6601434-01)

2165 - Wheatley Harbour – Carte Nouvelle - 08-MAR-1991 - NAD 1983

20-AVR-2001

Rayer la note

"GENERAL INFORMATION / INFORMATION GÉNÉRALE"
comprenant les paragraphes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11 et 12
SEULEMENT LE PARAGRAPHE 7 INTITLÉ "Caution - Silting /
Avertissement - Ensablement" DEMEURE.

LNm/D. 21-APR-2000
dans le bloc-titre, au-dessus de
la photo de Wheatley Harbour

MPO(6601455-01)

L/C2200 - Lake Huron/Lac Huron - Nouvelle édition - 01-MAI-1987 - Nad 1927

06-AVR-2001

Déplacer le feu

Le feu Iso G à Grand Bend est situé sur le brise-lames Nord.

LNm/D. 05-JAN-2001
de 43°18'49.0"N 081°46'06.0"W
à 43°18'50.0"N 081°46'04.0"W

MPO(6601436-01)

2204 - no title - Feuille 2 – Nouvelle édition - 06-MAI-1983 - Nad 1927

06-AVR-2001

Rayer la bouée à espar de bifurcation de tribord rouge, verte, rouge, marquée DA

LNm/D. 02-JUN-2000
45°53'45.1"N 080°48'45.6"W

(D2001-025) MPO(6601437-01)

Porter une bouée cylindrique de bâbord verte, marquée D57

45°53'42.1"N 080°48'50.6"W
(D2001-026) MPO(6601438-01)

2218 - Penetang Harbour – Carte Nouvelle - 13-AVR-1984 - Nad 1927

20-AVR-2001

Rayer la note

"GENERAL INFORMATION / INFORMATION GÉNÉRALE"
comprenant tous les paragraphes incluant paragraphes "Marinas /
Marinas"
Seulement la note "WARNING / AVERTISSEMENT", en magenta,
concernant les câbles demeure.

LNm/D. (2342-1999)
sous la photo de Penetang Harbour

MPO(6601456-01)

2222 - Tiffin Harbour - Carte Nouvelle - 13-AVR-1984 - Nad 1927

20-AVR-2001

Rayer la note

"GENERAL INFORMATION / INFORMATION GÉNÉRALE"
comprenant tous les paragraphes incluant paragraphes "HISTORIC
SITES / SITES HISTORIQUES"

LNm/D. (1331-1999)
sous la photo de Tiffin Harbour

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Seulement la note "WARNING / AVERTISSEMENT", en magenta,
concernant les câbles demeure.

MPO(6601457-01)

2223 - Port McNicoll and/et Victoria Harbour - Carte Nouvelle - 13-AVR-1984 - Nad 1927

20-AVR-2001

LNM/D. 25-FEB-2000

Rayer la note

sous la photo de Port McNicoll and/et
Victoria Harbour

"GENERAL INFORMATION / INFORMATION GÉNÉRALE"
comprenant tous les paragraphes incluant paragraphes "Marinas /
Marinas"
Seulement la note "WARNING / AVERTISSEMENT", en magenta,
concernant les câbles demeure.

MPO(6601458-01)

L/C2228 - Lake Huron/Lac Huron (Southern Portion/Partie sud) - Carte Nouvelle - 16-FEV-1990 - NAD 1983

06-AVR-2001

LNM/D. 01-SEP-2000

Porter un feu, FI R(Priv)

43°18'47.0"N 081°46'01.0"W

MPO(6601439-01)

L/C2245 - Beaverstone Bay to/à Lonely Island and/et McGregor Bay - Nouvelle édition - 06-JUN-1986 - Nad 1927

13-AVR-2001

LNM/D. 09-MAR-2001

Déplacer la bouée à espar de bâbord verte, marquée E7

de 45°58'29.1"N 081°32'00.4"W

à 45°58'31.1"N 081°31'56.4"W

MPO(6601336-03)

20-AVR-2001

LNM/D. 13-APR-2001

Porter une roche dangereuse submergé ayant une profondeur connue de
3 pieds

46°02'33.1"N 081°30'41.5"W

MPO(6601380-01)

2260 - Sarnia to/à Bayfield – Nouvelle édition - 05-FEV-1999 - NAD 1983

06-AVR-2001

LNM/D. 07-JAN-2000

Porter un feu, FI R(Priv)

43°18'47.5"N 081°46'03.0"W

MPO(6601439-01)

L/C2282 - Owen Sound to/à Cabot Head - Nouvelle édition - 07-JUN-1996 - NAD 1983

06-AVR-2001

LNM/D. 27-OCT-2000

Modifier FR pour lire FR (Priv) vis-à-vis le feu

44°46'47.0"N 081°07'22.2"W

(D2001-024) LL(829) MPO(6601435-01)

2294 - Little Current and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 25-FEV-2000 - NAD 1983

06-AVR-2001

Porter un câble sous-marin

joignant 45°58'45.8"N 081°54'50.9"W

45°58'47.6"N 081°54'47.2"W

et 45°58'51.7"N 081°54'47.1"W

MPO(6601441-01)

13-AVR-2001

LNM/D. 06-APR-2001

Porter une bouée à espar d'avertissement jaune, Priv

45°58'48.0"N 081°55'08.0"W

MPO(6601343-01)

Porter un pipeline

entre 45°58'45.5"N 081°55'08.1"W

et 45°58'48.0"N 081°55'08.0"W

MPO(6601343-02)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C4001 - Gulf of Maine to Strait of Belle Isle /au Détroit de Belle Isle - Nouvelle édition - 01-DEC-1995 - NAD 1983

13-AVR-2001 LNM/D. 27-OCT-2000
 Rayer le câble sous-marin abandonné entre 44°49'00.0"N 062°16'40.0"W
 et 43°50'00.0"N 060°45'00.0"W
 MPO(6829332-01)

Porter un câble sous-marin joignant 44°49'20.8"N 062°18'24.4"W
 44°42'55.5"N 062°08'17.0"W
 44°41'15.9"N 061°57'11.0"W
 44°42'25.5"N 061°52'09.2"W
 44°41'12.3"N 061°27'50.0"W
 44°39'06.9"N 061°24'42.2"W
 44°28'05.1"N 061°21'11.0"W
 44°00'03.3"N 060°59'48.2"W
 43°53'47.4"N 060°49'15.6"W
 43°52'16.2"N 060°42'00.6"W
 43°55'36.0"N 060°32'00.0"W
 44°01'58.8"N 060°26'58.2"W
 44°03'18.0"N 060°19'30.0"W
 43°59'43.8"N 060°01'24.0"W
 et 43°56'50.0"N 060°01'24.0"W
 MPO(6829332-02)

L/C4011 - Approaches to/Approches à Bay of Fundy - Nouvelle édition - 31-OCT-1997 - NAD 1983

20-AVR-2001 LNM/D. 02-FEB-2001
 Déplacer la bouée sphérique de mi-chenal, rouge et blanche, WHIS de 44°04'45.0"N 068°26'07.5"W
 à 44°05'00.7"N 068°26'13.8"W
 MPO(6829376-01)

L/C4013 - Halifax to/à Sydney - Nouvelle édition - 07-NOV-1986 - Nad 1927

13-AVR-2001 LNM/D. 08-DEC-2000
 Rayer la légende "Aband" 44°42'35.0"N 061°41'25.0"W
 MPO(6829340-02)

Rayer la légende "Aband" 44°15'15.0"N 061°10'00.0"W
 MPO(6829340-03)

Porter un câble sous-marin joignant 43°56'59.2"N 060°55'53.0"W
 43°53'47.2"N 060°49'18.2"W
 43°52'16.0"N 060°42'03.2"W
 43°55'35.8"N 060°32'02.6"W
 44°01'58.6"N 060°27'00.8"W
 44°02'35.8"N 060°24'50.6"W
 44°03'17.8"N 060°19'32.6"W
 44°00'16.0"N 060°02'53.6"W
 43°59'43.6"N 060°01'26.6"W
 et 43°56'05.8"N 060°01'26.6"W
 MPO(6829340-04)

Porter une légende "Aband" 43°54'55.0"N 060°53'40.0"W
 MPO(6829340-05)

L/C4020 - Strait of Belle Isle - Nouvelle édition - 27-DEC-1991 - Nad 1927

13-AVR-2001 LNM/D. 14-JUL-2000
 Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée KQ3 51°32'29.0"N 055°26'43.0"W
 (N1999-139) LL(235.310) MPO(6829432-01)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

4140 - Avon River and Approaches - Carte Nouvelle - 07-JAN-1972 - Nad 1927

20-AVR-2001 LNM/D. (2358-1999)
 Rayer le feu, FI R 45°12'04.1"N 064°22'44.3"W
 (F2000-070) LL(189.5) MPO(6828340-01)

Rayer le réflecteur radar 45°12'04.1"N 064°22'44.3"W
 MPO(6828340-02)

Porter un feu, FI R 45°12'05.8"N 064°22'44.3"W
 (F2000-070) LL(189.5) MPO(6828340-03)

Porter un réflecteur radar 45°12'05.8"N 064°22'44.3"W
 MPO(6828340-04)

4210 - Cape Sable to/à Pubnico Harbour - Carte Nouvelle - 05-AVR-1991 - NAD 1983

27-AVR-2001 LNM/D. 07-JUL-2000
 (T)Rayer la légende BELL vis-à-vis le bouée D2 43°29'35.3"N 065°45'39.9"W
 La cloche a temporairement été enlevée.
 (F2001-014T) LL(305) MPO(6829435-01)

4235 - Barren Island to/à Taylors Head - Nouvelle édition - 28-AVR-2000 - NAD 1983

06-AVR-2001 LNM/D. 27-OCT-2000
 Rayer le câble sous-marin abandonné entre 44°53'30.0"N 062°25'04.0"W
 et 44°41'28.0"N 061°59'58.0"W
 MPO(6829331-01)

Porter un câble sous-marin joignant 44°53'38.7"N 062°25'08.0"W
 44°53'38.7"N 062°25'06.2"W
 44°53'12.9"N 062°24'20.0"W
 44°52'27.9"N 062°23'12.2"W
 44°50'33.3"N 062°20'41.0"W
 44°49'57.3"N 062°19'12.2"W
 44°49'20.7"N 062°18'56.0"W
 44°48'57.3"N 062°18'05.6"W
 44°47'33.3"N 062°13'50.0"W
 44°42'55.5"N 062°08'17.0"W
 44°41'36.9"N 062°00'29.0"W
 et 44°41'33.6"N 061°59'57.5"W
 MPO(6829331-02)

Rayer la zone de mouillage 44°53'17.0"N 062°24'37.0"W
 MPO(6829331-03)

4237 - Approches to/Approches de Halifax Harbour - Nouvelle édition - 02-JUN-2000 - NAD 1983

13-AVR-2001
 Rayer la bouée lumineuse ODAS/SADO jaune, FI (5) Y 44°29'26.0"N 063°24'13.0"W
 MPO(6829388-01)

L/C4242 - Cape Sable Island to/aux Tusket Islands - Nouvelle édition - 28-AOU-1992 - NAD 1983

27-AVR-2001 LNM/D. 07-JUL-2000
 (T)Rayer la légende BELL vis-à-vis la bouée D2 43°29'35.3"N 065°45'39.9"W
 La cloche a temporairement été enlevée.
 (F2001-014T) LL(305) MPO(6829435-01)

L/C4320 - Egg Island to/à West Ironbound Island - Nouvelle édition - 26-SEP-1997 - NAD 1983

13-AVR-2001 LNM/D. 13-OCT-2000
 Rayer la bouée lumineuse ODAS jaune, FI (5) Y 44°29'26.0"N 063°24'13.0"W
 MPO(6829388-01)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

4474 - Baie de la Tabatière - Nouvelle édition - 28-MAI-1999 - NAD 1983

27-AVR-2001

ANNULER des infrastructures portuaires

034°35', 388m du coin Sud-Ouest
de la cartouche

Cet avis est annulé par une nouvelle annexe graphique. Consulter
la référence MPO(6500412) figurant dans cette édition.

MPO(6406108-01)

Coller une annexe graphique
Cette annexe graphique annule l'avis (P) MPO(6406108).

Cartouche: Baie de la Tabatière

MPO(6500412-01)

4497 - Amet Sound - Nouvelle édition - 30-JUL-1971 - Nad 1927

20-AVR-2001

Rayer la bouée conique de tribord, rouge

LNMD. 22-DEC-2000
45°45'18.0"N 063°09'49.0"W
(G2000-017) *MPO(6828759-01)*

4583 - St. Julien Island to Hooping Harbour including Canada Bay - Carte Nouvelle - 16-JAN-1961 - Nad 1927

20-AVR-2001

Rayer le signe conventionnel de mouillage

LNMD. (705-1995)
50°53'54.0"N 055°54'21.0"W
MPO(6829246-01)

4587 - Mortier Bay - Nouvelle édition - 04-SEP-1987 - Nad 1927

13-AVR-2001

Porter une profondeur de 16 pieds

LNMD. 17-MAR-2000
47°11'39.5"N 055°05'09.8"W
MPO(6829406-01)

Porter une profondeur de 15 pieds

47°11'34.6"N 055°05'10.2"W
MPO(6829406-02)

Porter une profondeur de 7 pieds

47°10'56.3"N 055°05'08.7"W
MPO(6829406-04)

Rayer la profondeur de 12 pieds

47°09'02.8"N 055°05'28.5"W
MPO(6829406-05)

Porter une profondeur de 2 pieds

47°09'03.0"N 055°05'28.3"W
MPO(6829406-06)

Rayer la profondeur de 14 pieds, r

47°11'21.7"N 055°04'42.2"W
MPO(6829406-07)

Porter une profondeur de 9 pieds, r

47°11'21.0"N 055°04'42.2"W
MPO(6829406-08)

4594 - Thimble Ticks to Bagg Head including New Bay - Carte Nouvelle - 02-JAN-1959 - Inconnu

20-AVR-2001

Porter une bouée à espar lumineuse, cardinale Est, noire, jaune, noire,
VQ(3)5s, marquée DWD

LNMD. (222-1993)
49°31'24.4"N 055°20'44.4"W
(N1999-074) LL(345.3) MPO(6829387-01)

27-AVR-2001

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée
DW4.2

LNMD. 20-APR-2001
49°29'15.8"N 055°16'54.9"W
(N1999-071) LL(344.5) MPO(6829392-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée
DDW.1

49°28'52.2"N 055°21'42.0"W
(N1999-106) LL(344.8) MPO(6829403-01)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

4701 - Ship Harbour Head to Camp Islands - Carte Nouvelle - 27-DEC-1963 - Nad 1927

27-AVR-2001		LNM/D. (745-1999)
Rayer	le feu	52°33'53.0"N 055°42'04.0"W (N2000-046) LL(270.1) MPO(6828806-02)
Porter	un feu, Fl 6s 129ft 6M	52°33'52.0"N 055°42'08.0"W (N2000-046) LL(270.1) MPO(6828806-03)

4701 - St. Francis Harbor - Carte Nouvelle - 27-DEC-1963 - Nad 1927

27-AVR-2001		LNM/D. (745-1999)
Rayer	le feu	52°33'52.0"N 055°42'06.0"W (N2000-046) LL(270.1) MPO(6828806-02)
Porter	un feu, Fl 6s 129ft 6M	52°33'51.0"N 055°42'13.8"W (N2000-046) LL(270.1) MPO(6828806-03)

4702 - Corbet Island to Ship Harbour Head - Carte Nouvelle - 17-JAN-1964 - Nad 1927

13-AVR-2001		LNM/D. 02-MAR-2001
Porter	un feu Fl 6s 179ft 6M	52°50'13.2"N 055°48'30.0"W (N2000-208) LL(279.8) MPO(6829025-01)

4728 - Epinette Point to Terrington Basin - Nouvelle édition - 16-JUN-1995 - Nad 1927

06-AVR-2001		LNM/D. (569-1999)
Modifier	F Y 22ft pour lire Iso G 26ft	53°28'14.0"N 059°54'56.0"W (N1999-109) LL(301) MPO(6829404-01)
Modifier	F Y 62ft pour lire Iso G 62 ft	53°28'47.4"N 059°53'53.9"W (N1999-108) LL(302) MPO(6829405-01)

L/C4731 - Forteau Bay to à Domino Run - Nouvelle édition - 16-DEC-1994 - Nad 1927

13-AVR-2001		LNM/D. 16-JUN-2000
Porter	un feu Fl 6s 179ft 6M	52°50'10.0"N 055°48'30.0"W (N2000-208) LL(279.8) MPO(6829025-01)

4848 - Long Pond - Carte Nouvelle - 12-JUN-1987 - NAD 1983

20-AVR-2001		LNM/D. (2149-1998)
Rayer	la bouée à espar de tribord, rouge, marquée CL14	47°31'09.7"N 052°58'29.2"W (N2000-319) MPO(6829200-01)
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée CL14	47°31'10.2"N 052°58'28.5"W (N2000-319) LL(497.5) MPO(6829200-02)
Rayer	la bouée à espar de bâbord, verte, marquée CL17	47°31'12.6"N 052°58'25.8"W (N2000-320) MPO(6829201-01)
Porter	une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée CL17	47°31'13.8"N 052°58'23.5"W (N2000-320) LL(498.02) MPO(6829201-02)
Rayer	la bouée à espar de tribord, rouge, marquée CL18	47°31'12.2"N 052°58'24.9"W (N2000-321) MPO(6829202-01)
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée CL18	47°31'13.2"N 052°58'23.4"W (N2000-321) LL(498.03) MPO(6829202-02)
Rayer	la bouée à espar de tribord, rouge, marquée CL20	47°31'14.7"N 052°58'20.2"W (N2000-322) MPO(6829203-01)
Porter	une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée CL20	47°31'14.9"N 052°58'19.2"W (N2000-322) LL(498.05) MPO(6829203-02)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer la bouée à espar de tribord, rouge, marquée CL22 47°31'18.5"N 052°58'14.2"W
(N2000-323) MPO(6829204-01)

Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée CL22 47°31'17.9"N 052°58'14.3"W
(N2000-323) LL(498.051) MPO(6829204-02)

27-AVR-2001 LNM/D. 20-APR-2001
Rayer une bouée à espar de bâbord, verte, marquée CL23 47°31'18.5"N 052°58'14.6"W
(N2000-324) MPO(6829205-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée CL23 47°31'18.4"N 052°58'14.7"W
(N2000-324) LL(498.06) MPO(6829205-02)

Rayer la bouée à espar de bâbord, verte, marquée CN3 47°30'58.5"N 052°58'34.4"W
(N2000-329) MPO(6829209-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée CN3 47°30'59.0"N 052°58'34.2"W
(N2000-329) LL(496.9) MPO(6829209-02)

L/C4851 - Trinity Bay - Southern Portion / Partie sud - Nouvelle édition - 04-AVR-1997 - NAD 1983

27-AVR-2001 LNM/D. 19-MAY-2000
Porter une bouée à espar de tribord lumineuse rouge, FIR, marquée TS2 47°36'30.6"N 053°42'38.4"W
(N1999-016) LL(470.910) MPO(6829274-01)

4854 - Catalina Harbour to/à Inner Gooseberry Island - Carte Nouvelle - 25-AVR-1997 - NAD 1983

20-AVR-2001 LNM/D. 12-JAN-2001
Rayer la bouée à espar de danger isolé, noire, rouge, noire, marquée JK 48°37'42.1"N 053°23'53.2"W
(N1999-049) MPO(6829383-01)

Porter une bouée à espar de bâbord, verte, marquée JK3 48°37'42.1"N 053°23'53.2"W
(N1999-049) MPO(6829383-02)

4886 - Twillingate Harbour - Carte Nouvelle - 26-DEC-1997 - NAD 1983

20-AVR-2001 LNM/D. 03-NOV-2000
Remplacer la bouée à espar de tribord, marquée DUR4, par une bouée à espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée DUR4 49°40'03.6"N 054°44'33.0"W
(N2000-164) LL(361.3) MPO(6828969-01)

Rayer la bouée à espar de bâbord, verte, marquée DT11 49°39'04.2"N 054°46'04.2"W
(N2000-169) MPO(6828974-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FI G, marquée DT11 49°39'03.5"N 054°46'01.9"W
(N2000-169) LL(358.5) MPO(6828974-02)

4886 - Twillingate Fish Harbour Wharf - Carte Nouvelle - 26-DEC-1997 - NAD 1983

20-AVR-2001 LNM/D. 03-NOV-2000
Rayer la bouée à espar de bâbord, verte, marquée DT11 49°39'04.2"N 054°46'04.2"W
(N2000-169) MPO(6828974-01)

Porter une bouée à espar de bâbord lumineuse verte, FIG, marquée DT11 49°39'03.5"N 054°46'01.9"W
(N2000-169) LL(358.5) MPO(6828974-02)

4954 - Chenal du Havre de la Grande Entree - Carte Nouvelle - 22-MAI-1987 - NAD 1983

20-AVR-2001 LNM/D. 09-FEB-2001
ANNULE une profondeur de "6 mètres 9 décimètres" 47°36'21.0"N 061°33'11.4"W

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

MPO(6003341-01)

ANNULE une profondeur de "6 mètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°34'59.1"N 061°32'26.2"W

MPO(6003341-02)

ANNULE une profondeur de "5 mètres 6 décimètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°36'38.4"N 061°33'35.2"W

MPO(6003341-03)

ANNULE une profondeur de "6 mètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°36'38.1"N 061°33'29.3"W

MPO(6003341-04)

ANNULE une profondeur de "6 mètres 3 décimètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°36'37.2"N 061°33'22.2"W

MPO(6003341-05)

ANNULE une profondeur de "6 mètres 9 décimètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°36'34.7"N 061°33'17.2"W

MPO(6003341-06)

ANNULE une profondeur de "6 mètres 4 décimètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°36'32.5"N 061°33'13.7"W

MPO(6003341-07)

ANNULE une profondeur de "7 mètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°36'28.1"N 061°33'14.0"W

MPO(6003341-08)

ANNULE une profondeur de "5 mètres 7 décimètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°36'25.2"N 061°33'22.1"W

MPO(6003341-09)

ANNULE une profondeur de "7 mètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°36'29.6"N 061°33'27.2"W

MPO(6003341-10)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNULE une profondeur de "5 mètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°36'30.2"N 061°33'29.7"W

MPO(6003341-11)

ANNULE une profondeur de "7 mètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°36'26.8"N 061°33'25.8"W

MPO(6003341-12)

4954 - Chenal du Havre de la Grande Entrée - Nouvelle édition - 20-JUN-1997 - NAD 1983

20-AVR-2001

LNM/D. 09-FEB-2001

ANNULE une profondeur de "6 mètres 6 décimètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (116(P)/98) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°32'25.9"N 061°34'21.9"W

MPO(6401082-01)

ANNULE une profondeur de "2 mètres 4 décimètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (116(P)/98) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°33'33.9"N 061°33'51.8"W

MPO(6401082-02)

ANNULE une profondeur de "6 mètres 4 décimètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (116(P)/98) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°34'37.6"N 061°32'43.0"W

MPO(6401082-03)

ANNULE une profondeur de "4 mètres 3 décimètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (116(P)/98) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°34'58.0"N 061°32'20.6"W

MPO(6401082-04)

ANNULE la profondeur de 6 mètres 5 décimètres par une profondeur de "5 mètres 8 décimètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (116(P)/98) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°36'09.4"N 061°32'22.7"W

MPO(6401082-05)

ANNULE une profondeur de "3 mètres 3 décimètres"
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (116(P)/98) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

47°36'32.3"N 061°33'29.9"W

MPO(6401082-06)

(P)Porter une profondeur de "6 mètres 4 décimètres"
Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure.
Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.

47°32'21.5"N 061°34'25.5"W

MPO(6406109-01)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

(P)Porter	une profondeur de "6 mètres 6 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°32'33.5"N 061°34'17.0"W
		<i>MPO(6406109-02)</i>
(P)Porter	une profondeur de "6 mètres 4 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°33'04.7"N 061°34'00.3"W
		<i>MPO(6406109-04)</i>
(P)Porter	une profondeur de "5 mètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°33'11.1"N 061°33'56.7"W
		<i>MPO(6406109-05)</i>
(P)Porter	une profondeur de "5 mètres 9 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°33'16.3"N 061°33'54.2"W
		<i>MPO(6406109-06)</i>
(P)Remplacer	la profondeur de 4 mètres 9 décimètres par une profondeur de "2 mètres 4 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°33'07.6"N 061°33'56.3"W
		<i>MPO(6406109-07)</i>
(P)Porter	une profondeur de "1 mètre 8 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°33'10.7"N 061°33'54.9"W
		<i>MPO(6406109-08)</i>
(P)Rayer	la profondeur de "2 mètres 9 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°33'34.9"N 061°33'52.9"W
		<i>MPO(6406109-09)</i>
(P)Porter	une profondeur de "1 mètre 9 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°33'34.5"N 061°33'51.5"W
		<i>MPO(6406109-10)</i>

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

(P)Porter une profondeur de "4 mètres 6 décimètres" 47°33'33.9"N 061°33'50.3"W
Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure.
Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.

MPO(6406109-11)

(P)Porter une profondeur de "4 mètres 3 décimètres" 47°34'58.0"N 061°32'20.6"W
Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure.
Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.

MPO(6406109-14)

(P)Porter une profondeur de "4 mètres 2 décimètres" 47°34'50.2"N 061°32'28.4"W
Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure.
Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.

MPO(6406109-15)

(P)Porter une profondeur de "4 mètres 9 décimètres" 47°35'08.2"N 061°32'19.7"W
Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure.
Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.

MPO(6406109-16)

(P)Porter une profondeur de "4 mètres 2 décimètres" 47°35'17.3"N 061°32'02.0"W
Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure.
Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.

MPO(6406109-17)

(P)Remplacer une profondeur de 5 mètres 5 décimètres par une profondeur de "5 mètres 2 décimètres" 47°35'09.0"N 061°32'09.6"W
Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure.
Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.

MPO(6406109-18)

4954 - Quai / Wharf Mines Seleine - Carte Nouvelle - 22-MAI-1987 - NAD 1983

20-AVR-2001

LNM/D. 09-FEB-2001

ANNULE une profondeur de "5 mètres 6 décimètres" 47°36'38.4"N 061°33'35.2"W
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

MPO(6003341-03)

ANNULE une profondeur de "6 mètres" 47°36'38.1"N 061°33'29.3"W
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

MPO(6003341-04)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNULE une profondeur de "6 mètres 3 décimètres" 47°36'37.2"N 061°33'22.2"W
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

MPO(6003341-05)

ANNULE une profondeur de "6 mètres 9 décimètres" 47°36'34.7"N 061°33'17.2"W
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

MPO(6003341-06)

ANNULE une profondeur de "6 mètres 4 décimètres" 47°36'32.5"N 061°33'13.7"W
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

MPO(6003341-07)

ANNULE une profondeur de "7 mètres" 47°36'28.1"N 061°33'14.0"W
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

MPO(6003341-08)

ANNULE une profondeur de "5 mètres 7 décimètres" 47°36'25.2"N 061°33'22.1"W
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

MPO(6003341-09)

ANNULE une profondeur de "7 mètres" 47°36'29.6"N 061°33'27.2"W
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

MPO(6003341-10)

ANNULE une profondeur de "5 mètres" 47°36'30.2"N 061°33'29.7"W
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

MPO(6003341-11)

ANNULE une profondeur de "7 mètres" 47°36'26.8"N 061°33'25.8"W
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (195(T)/93) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

MPO(6003341-12)

4954 – Quai / Wharf Mines Seleine – Nouvelle édition – 20-JUN-1997 – NAD 1983

20-AVR-2001

LNM/D. 09-FEB-2001

ANNULE une profondeur de "3 mètres 3 décimètres" 47°36'32.3"N 061°33'29.9"W
Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (116(P)/98) est annulé.
Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.

MPO(6401082-06)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

ANNULE	une profondeur de "5 mètres 9 décimètres" Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (116(P)/98) est annulé. Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.	47°36'38.4"N 061°33'34.5"W
		<i>MPO(6401082-07)</i>
ANNULE	une profondeur de "5 mètres 3 décimètres" Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (116(P)/98) est annulé. Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.	47°36'37.9"N 061°33'21.2"W
		<i>MPO(6401082-08)</i>
ANNULE	la profondeur de 3 mètres 6 décimètres par une profondeur de "3 mètres 2 décimètres" Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (116(P)/98) est annulé. Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.	47°36'30.4"N 061°33'30.5"W
		<i>MPO(6401082-09)</i>
ANNULE	une profondeur de "6 mètres 5 décimètres" Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (116(P)/98) est annulé. Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.	47°36'28.4"N 061°33'28.7"W
		<i>MPO(6401082-10)</i>
ANNULE	une profondeur de "6 mètres" Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (116(P)/98) est annulé. Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.	47°36'32.3"N 061°33'12.6"W
		<i>MPO(6401082-11)</i>
ANNULE	une profondeur de "6 mètres 6 décimètres" Par cette annonce, l'avis aux navigateurs (116(P)/98) est annulé. Consulter la référence MPO(6406109) figurant dans cette édition.	47°36'28.0"N 061°33'13.4"W
		<i>MPO(6401082-12)</i>
(P)Porter	une profondeur de "6 mètres 3 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°36'28.0"N 061°33'13.5"W
		<i>MPO(6406109-19)</i>
(P)Porter	une profondeur de "5 mètres 5 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°36'32.6"N 061°33'13.0"W
		<i>MPO(6406109-20)</i>
(P)Porter	une profondeur de "6 mètres 6 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°36'36.8"N 061°33'23.6"W
		<i>MPO(6406109-21)</i>

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

(P)Porter	une profondeur de "5 mètres 3 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°36'39.1"N 061°33'34.2"W
		<i>MPO(6406109-22)</i>
(P)Porter	une profondeur de "6 mètres 7 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°36'38.0"N 061°33'34.5"W
		<i>MPO(6406109-23)</i>
(P)Porter	une profondeur de "3 mètres 3 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°36'34.4"N 061°33'30.3"W
		<i>MPO(6406109-24)</i>
(P)Porter	une profondeur de "4 mètres 3 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°36'33.5"N 061°33'28.9"W
		<i>MPO(6406109-25)</i>
(P)Porter	une profondeur de "6 mètres 2 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°36'28.9"N 061°33'28.8"W
		<i>MPO(6406109-26)</i>
(P)Porter	une profondeur de "5 mètres 2 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°36'27.3"N 061°33'28.4"W
		<i>MPO(6406109-27)</i>
(P)Porter	une profondeur de "5 mètres 8 décimètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°36'25.1"N 061°33'21.5"W
		<i>MPO(6406109-28)</i>
(P)Porter	une profondeur de "5 mètres" Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure. Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.	47°36'38.0"N 061°33'21.3"W
		<i>MPO(6406109-29)</i>

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

(P)Porter une profondeur de "3 mètres 3 décimètres" 47°36'32.3"N 061°33'29.9"W
Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure.
Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.

MPO(6406109-30)

(P)Porter une profondeur de "3 mètres 2 décimètres" 47°36'30.4"N 061°33'30.5"W
Une nouvelle édition incorporant l'information susmentionnée sera disponible à une date ultérieure.
Les avis 195(T)/93 et 116(P)/98 sont maintenant annulés par cette action.

MPO(6406109-31)

4956 - Cap-aux-Meules - Carte Nouvelle - 23-NOV-1990 - NAD 1983

13-AVR-2001

LNM/D. 23-MAR-2001

ANNULE une profondeur de "6" mètres "3" décimètres 47°22'30.5"N 061°51'07.6"W
Par cette annonce, l'avis 2100(P)/99 est annulé et remplacé par une nouvelle action (P). Consulter la référence MPO(6406235) figurant dans cette édition.

MPO(6404004-01)

ANNULE une profondeur de "5" mètres "7" décimètres 47°22'26.0"N 061°51'03.6"W
Par cette annonce, l'avis 2100(P)/98 est annulé et remplacé par une nouvelle action (P). Consulter la référence MPO(6406235) figurant dans cette édition.

MPO(6404004-02)

ANNULE une profondeur de "5" mètres "9" décimètres 47°22'23.5"N 061°51'01.6"W
Par cette annonce, l'avis 2100(P)/99 est annulé et remplacé par une nouvelle action (P). Consulter la référence MPO(6406235) figurant dans cette édition.

MPO(6404004-03)

(P)Modifier 6,8 m pour lire "5,4 m (1999)" 47°22'29.0"N 061°51'07.0"W
Des nouvelles infrastructures dont un quai, un brise-lames et un duc d'albe, ont été construites à l'intérieur du Havre de Cap-aux-Meules. Une annexe graphique incorporant ce changement sera disponible à une date ultérieure.

MPO(6406235-01)

(P)Porter une profondeur de 4 mètres 9 décimètres 47°22'26.4"N 061°51'02.9"W
Des nouvelles infrastructures dont un quai, un brise-lames et un duc d'albe, ont été construites à l'intérieur du Havre de Cap-aux-Meules. Une annexe graphique incorporant ce changement sera disponible à une date ultérieure.

MPO(6406235-02)

(P)Rayer la profondeur de 6 mètres 47°22'30.1"N 061°51'06.5"W
Des nouvelles infrastructures dont un quai, un brise-lames et un duc d'albe, ont été construites à l'intérieur du Havre de Cap-aux-Meules. Une annexe graphique incorporant ce changement sera disponible à une date ultérieure.

MPO(6406235-03)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

(P)Rayer la profondeur de 6 mètres 3 décimètres 47°22'24.3"N 061°51'01.8"W
Des nouvelles infrastructures dont un quai, un brise-lames et un duc d'albe, ont été construites à l'intérieur du Havre de Cap-aux-Meules. Une annexe graphique incorporant ce changement sera disponible à une date ultérieure.

MPO(6406235-04)

(P)Rayer la profondeur de 6 mètres 6 décimètres 47°22'22.3"N 061°51'03.2"W
Des nouvelles infrastructures dont un quai, un brise-lames et un duc d'albe, ont été construites à l'intérieur du Havre de Cap-aux-Meules. Une annexe graphique incorporant ce changement sera disponible à une date ultérieure.

MPO(6406235-05)

5179 - Alexis Bay - Carte Nouvelle - 28-AOU-1964 - Niveau de référence local

27-AVR-2001

Rayer le feu

LNM/D. (1938-1998)
52°33'52.0"N 055°42'06.0"W
(N2000-046) LL(270.1) *MPO(6828806-02)*

Porter un feu, Fl 6s 129ft 6M

52°33'51.0"N 055°42'13.8"W
(N2000-046) LL(270.1) *MPO(6828806-03)*

6214 - Sabaskong Bay - Carte Nouvelle - 18-MAR-1977 - Nad 1927

06-AVR-2001

Porter un port de plaisance

LNM/D. 09-MAR-2001
49°07'38.0"N 094°16'12.0"W
MPO(6601440-01)

6240 - Red River to Berens River - Nouvelle édition - 15-DEC-1995 - Inconnu

27-AVR-2001

(T)Porter une note

CAUTION
The land area Southeast of the breakwater at the mouth of the Red River on Lake Winnipeg is submerged. Mariners are advised to follow the recommended route when navigating the river.

LNM/D. 01-SEP-2000
50°16'00.0"N 096°37'30.0"W

MPO(6601459-01)

(T)Porter une légende "See CAUTION"

50°24'10.0"N 096°45'00.0"W
MPO(6601459-02)

6242 - Selkirk to Lake Winnipeg - Feuille 2 - Nouvelle édition - 13-JUN-1980 - Nad 1927

27-AVR-2001

(T)Porter une note

CAUTION
The land area Southeast of the breakwater at the mouth of the Red River on Lake Winnipeg is submerged. Mariners are advised to follow the recommended route when navigating the river.

LNM/D. 01-SEP-2000
50°24'12.0"N 096°50'00.0"W

MPO(6601459-01)

(T)Porter une légende "See CAUTION"

50°24'18.0"N 096°48'12.0"W
MPO(6601459-02)

**PARTIE 2 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX CARTES**

6251 - Red River / Rivière Rouge to/à Gull Harbour - Nouvelle édition - 26-MAI-2000 - Nad 1927

27-AVR-2001

LN/D. 29-SEP-2000

(T)Porter une note

50°24'00.0"N 097°05'00.0"W

CAUTION

The land area Southeast of the breakwater at the mouth of the Red River on Lake Winnipeg is submerged. Mariners are advised to follow the recommended route when navigating the river.

ATTENTION

La partie de terre située au Sud-est du brise-lame, à l'embouche de la rivière Rouge sur le lac Winnipeg, est submergée. Le navigateur est prié de suivre la route recommandée lorsqu'il navigue sur la rivière.

MPO(6601459-01)

(T)Porter une légende "See CAUTION/Voir AVERTISSEMENT"

50°24'13.0"N 096°47'54.0"W

MPO(6601459-02)

PARTIE 4 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Arctique canadien, volume 3, cinquième édition, 1994 —

Page 125 — Paragraphe 165, ligne 7
Supprimer: 4 brasses (7,3 m)
Remplacer par: 3 brasses (5,5 m)

(C2001-037.1)

Labrador et baie d'Hudson, sixième édition, 1988 —

Page 157 — Paragraphe 175.1 (Ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 9/97)
Supprimer: et portant une marque de jour rouge
Remplacer par: portant des bandes rouges et blanches

(N2001-009.7)

Page 167 — Paragraphe 250, dernière ligne
Ajouter: Un **feu** (279.8), altitude 179 pieds (54,7 m), reposant sur un mât portant des bandes rouges et blanches, est placé sur Cape Bluff.

(N2001-009.8)

Page 256 — Paragraphe 254, dernière ligne
Ajouter: On a signalé la présence d'une ancre abandonnée avec la chaîne par fonds de 7,9 à 15 m (26 à 49 pi), à faible distance au NNE, 0,4 mille à l'Ouest de Ellen Island, d'où la nécessité d'être prudent.

(N2001-009.9)

Page 427 — Paragraphe 89, lignes 5 et 6
Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 12/97.
Supprimer: 13,7 m (16 et 45 pi)
Remplacer par: 12,3 m (16 et 40 pi)

(C2001-029.1)

Page 427 — Paragraphe 93, ligne 1
Annuler la correction émise dans l'Édition hebdomadaire n° 31/93.

(C2001-029.2)

Page 427 — Paragraphe 93, lignes 3 et 4
Supprimer: 0,2 mille à l'ENE
Remplacer par: 0,35 mille à l'ESE

(C2001-029.3)

Page 447 — Avant le paragraphe 84
Insérer: *Carte 5641*

(C2001-033.1)

Pages 448 et 449 — En haut de la colonne de gauche
Supprimer: *Carte 5398*
Remplacer par: *Carte 5641*

(C2001-033.2)

Page 448 — Paragraphe 91, ligne 5
Supprimer: et 1,2 mille au SSE

(C2001-033.3)

Page 448 — Paragraphe 96, lignes 7 à 9
Supprimer: «Des profondeurs ... baie.»

(C2001-033.4)

PARTIE 4 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 448 — Paragraphe 96, lignes 14 à 21
Supprimer: «Une roche ... celui-ci.»

(C2001-033.5)

Page 449 — Avant le paragraphe 100
Insérer: *Carte 5398*

(C2001-033.6)

ATL 101 — Terre-Neuve — Côtes Nord-Est et Est, première édition, 1997 —

Page 46 — Paragraphe 226, ligne 7 – après «Island»
Insérer: et marqué par la **bouée** lumineuse à espar cardinale
Est DWD (345.3)

(N2001-003.0)

Page 46 — Paragraphe 231, dernière ligne
Ajouter: Un haut-fond qui s'allonge jusqu'à une roche
asséchant de 1 pied (0,3 m), marquée par la **bouée**
lumineuse à espar de tribord DW4.2 (344.5), gît à
0,4 mille au Sud du quai public à Cottrells Cove.

(N2001-003.1)

Page 47 — Paragraphe 238, ligne 4 – après «(0,3 m)»
Insérer: et marqué par la **bouée** lumineuse à espar de bâbord
DDW.1 (344.8)

(N2001-003.2)

Page 69 — Paragraphe 510, ligne 7 (Ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 2/99)
Supprimer: une **bouée**
Remplacer par: la **bouée** lumineuse à espar de bâbord DT11 (358.5)

(N2001-003.3)

Page 92 — Avant le paragraphe 239
Ajouter: 4856

(N2001-003.4)

Page 93 — Haut de la page, côté gauche
Ajouter: 4856

(N2001-003.5)

Page 94 — Haut de la colonne de gauche
Ajouter: 4856

(N2001-003.6)

Page 94 — Avant le paragraphe 264
Ajouter: 4856

(N2001-003.7)

Page 95 — Haut de la colonne de gauche
Page 96 — Haut de la colonne de gauche
Ajouter: 4856

(N2001-003.8)

Page 96 — Avant le paragraphe 280
Ajouter: 4856

(N2001-003.9)

PARTIE 4 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 96 — Paragraphe 284, ligne 4 – après «(65 m).»
Ajouter: Une roche, qui assèche, gît à 0,08 mille à l'Est de la pointe Est de l'île.
(N2001-004.1)
- Page 96 — Paragraphe 284, dernière ligne
Ajouter: Une roche asséchant de 3 pieds (0,9 m) et une roche à fleur d'eau gisent respectivement à 0,1 mille au NE et 0,15 mille à l'WNW de Steering Rock.
(N2001-004.2)
- Page 97 — En haut de la colonne de gauche
Ajouter: 4856
(N2001-004.0)
- Page 97 — Avant le paragraphe 292
Supprimer: 4520
Remplacer par: 4856
(N2001-004.3)
- Page 97 — Paragraphe 292, ligne 5 – après «groupe.»
Insérer: Un haut-fond, couvert d'au moins 16 pieds (4,9 m) d'eau, gît à 0,33 mille à l'ESE de la pointe Nord de Pork Island.
(N2001-004.4)
- Page 97 — Paragraphe 294, dernière ligne
Ajouter: Un haut-fond, couvert d'au moins 21 pieds (6,5 m) d'eau, gît à 0,18 mille au NNE de la pointe NE de Frying Pan Island.
(N2001-004.5)
- Page 97 — Paragraphe 298, lignes 6 et 7
Supprimer: «moins ... 0,4»
Remplacer par: 1 pied (0,4 m) gît à 0,3
(N2001-004.7)
- Page 97 — Paragraphe 298, lignes 8 et 9
Supprimer: «On ... mille»
Remplacer par: Une roche, couverte d'au moins 13 pieds (3,9 m) d'eau, gît à 1,25 mille au large
(N2001-004.8)
- Page 97 — Paragraphe 298, dernière ligne
Ajouter: Une roche, asséchant de 1 pied (0,3 m), et une autre roche, couverte de 6 pieds (2 m) d'eau ou moins, gisent respectivement à 0,1 mille au large de la partie centrale du rivage Nord de l'île et 0,05 mille au Sud de la partie centrale du rivage Sud de l'île.
(N2001-004.9)
- Page 97 — Avant le paragraphe 305
Supprimer: Cartes 4520, 4562
(N2001-005.0)

PARTIE 4 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 98 — En haut de la colonne de gauche
Supprimer: *Cartes 4520, 4562*
Remplacer par: *Carte 4856*
(N2001-005.0)
- Page 98 — Paragraphe 307, ligne 3
Supprimer: 2 pieds (0,6 m)
Remplacer par: 3 pieds (1 m)
(N2001-005.1)
- Page 98 — Avant le paragraphe 308
Supprimer: *Carte 4520*
(N2001-005.2)
- Page 98 — Paragraphe 308, ligne 1
Supprimer: Brag
Remplacer par: Braggs
(N2001-005.3)
- Page 98 — Paragraphe 309, ligne 1
Supprimer: Brag
Remplacer par: Braggs
(N2001-005.4)
- Page 98 — Paragraphe 309, ligne 2 – après «roche.»
Ajouter: Une roche, asséchant de 4 pieds (1,1 m), gît à 2 milles au NW de Angel Head. Un haut-fond, couvert d'au moins 10 pieds (2,9 m) d'eau, gît à 0,2 mille à l'Est de la roche asséchante.
(N2001-005.5)
- Page 98 — Paragraphe 309, ligne 6
Supprimer: Brag
Remplacer par: Braggs
(N2001-005.6)
- Page 98 — Paragraphe 310, lignes 4 à 6
Supprimer: «**Lockers** ... d'eau.»
(N2001-005.7)
- Page 99 — En haut de la colonne de gauche
Supprimer: *4520*
Remplacer par: *4856*
(N2001-005.8)
- Page 98 — Paragraphe 312, ligne 5
Supprimer: 1 pied (0,3 m)
Remplacer par: 3 pieds (1 m)
(N2001-005.9)
- Page 98 — Paragraphe 313, ligne 7
Supprimer: 5 pieds (1,5 m)
Remplacer par: 3 pieds (1 m)
(N2001-006.0)

PARTIE 4 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 98 — Paragraphe 316, ligne 4
Supprimer: public
(N2001-006.1)
- Page 98 — Paragraphe 317, ligne 10 – après «quai»
Insérer: public
(N2001-006.2)
- Page 99 — Avant le paragraphe 319 (Ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 7/97)
Supprimer: 4017, 4520
Remplacer par: 4856
(N2001-006.3)
- Page 99 — Avant le paragraphe 328 (Ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 7/97)
Supprimer: Carte 4855
(N2001-006.4)
- Page 100 — En haut de la colonne de gauche
Supprimer: Carte 4855
Remplacer par: Cartes 4855, 4856
(N2001-006.4)
- Page 100 — Avant le paragraphe 335
Insérer: Carte 4855
(N2001-006.5)
- Page 111 — Paragraphe 430, ligne 6 – après «Head»
Insérer: et marquée par la **bouée** lumineuse à espar de
bâbord JK3 (442.75)
(N2001-006.8)
- Page 121 — INDEX
Supprimer: Brag Island, 98
Remplacer par: Braggs Island, 98
(N2001-007.0)
- Page 121 — INDEX
Supprimer: Brag Rock, 98
Remplacer par: Braggs Rock, 98
(N2001-007.1)
- Page 125 — INDEX
Supprimer: Lockers Rock, 98
(N2001-007.2)
- ATL 102 — Terre-Neuve — Côtes Est et Sud, première édition, 1995 —
- Page 19 — Après le paragraphe 183
Insérer: ^{183.1} Deux roches gisent à 0,2 mille au NE de
l'extrémité Nord de l'entrée à Thornlea. La plus au
large assèche de 2 pieds (0,6 m) et elle est marquée
par la **bouée** lumineuse à espar de tribord TS2
(470.91).
(N2001-007.3)

PARTIE 4 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 58 — Paragraphe 116, lignes 4 et 5
Supprimer: varie entre 0,7 et 1,6 m (2 et 5 pi)
Remplacer par: minimale est de 1,9 m (6 pi)
(N2001-007.4)

Page 58 — Paragraphe 116, ligne 6 – après «quai.»
Insérer: Les faces Sud et externe du quai sont bordées de
gros galets.
(N2001-007.5)

Page 84 — Paragraphe 129, ligne 12 – après «autre quai»
Insérer: (privé et dans un état de délabrement)
(N2001-007.6)

Page 84 — Paragraphe 130, dernière ligne
Ajouter: Un **feu** (73.1), reposant sur un mât, est placé sur
l'extrémité du quai.
(N2001-007.7)

Page 87 — Paragraphe 161, lignes 2 à 4
Supprimer: «d'une longueur ... externe.»
Remplacer par: il offre une profondeur minimale de 16 pieds (5 m)
le long de la section extérieure, longue de 131 pieds
(40 m). Un **feu** (68.53), reposant sur un mât, est
placé sur l'extrémité du quai.
(N2001-007.8)

Page 102 — Paragraphe 306, lignes 4 à 7
Supprimer: «public ... (20 pi).»
Remplacer par: public de 20 m (66 pi) sur 6 m (20 pi), offrant une
profondeur de 1,3 m (4 pi) le long de la face
externe.
(N2001-007.9)

ATL 103 — Terre-Neuve — Côte Sud-Ouest, première édition, 1995 —

Page 2 — Paragraphe 6, ligne 14 – avant «**Murphy**»
Insérer: Un **feu** (73.84), reposant sur un mât, est placé sur
l'extrémité du quai en L. Un autre **feu** (73.83),
reposant sur un mât, est placé sur une pointe située
à faible distance au SE.
(N2001-008.1)

Page 2 — Paragraphe 6, ligne 15 – après «moins»
Insérer: et marquée par une **bouée**
(N2001-008.2)

Page 2 — Paragraphe 11, ligne 5 – après «l'anse.»
Insérer: Un **feu** (75.1), reposant sur un mât, est placé sur
l'extrémité du quai.
(N2001-008.3)

Page 4 — Paragraphe 18, ligne 5 – après «Island.»
Insérer: Un **feu** (75.52), reposant sur un mât, est placé sur
l'extrémité du quai.
(N2001-008.4)

PARTIE 4 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 4 — Paragraphe 18, dernière ligne

Ajouter: Un **feu** (75.51), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du petit quai.

(N2001-008.5)

Page 13 — Paragraphe 110, dernière ligne

Ajouter: La limite de vitesse dans le port est de 7 noeuds.

(N2001-008.6)

Page 13 — Paragraphe 115, ligne 4 – avant la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 5/99.

Insérer: Un **feu** (103.4), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du quai.

(N2001-008.7)

Page 13 — Paragraphe 116, dernière ligne

Ajouter: Un brise-lames de roches s'allonge sur 76 m (249 pi) en direction Nord à partir d'un point situé près de l'extrémité Ouest du centre de services. Un quai flottant, d'une longueur de 100 m (328 pi), est attenant et parallèle au côté Est du brise-lames, formant ainsi un bassin pour petits bâtiments. Trois quais flottants, d'une longueur de 33 m (108 pi), s'avancent vers l'Est à partir du quai flottant mentionné ci-dessus. Un **feu** (103.3), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité Est du quai extérieur du groupe de trois.

(N2001-008.8)

Page 13 — Paragraphe 123, lignes 2 et 3

Supprimer: «183 m ... , qui»

Remplacer par: 150 m (492 pi) avec une section qui le prolonge de 50 m (164 pi) en direction SE et qui est protégée par de gros galets, abrite l'entrée du havre.

(N2001-008.9)

Page 14 — Paragraphe 124, lignes 1 à 4

Supprimer: «, d'une longueur ... attenant.»

Remplacer par: aurait été démolie.

(N2001-009.0)

Page 14 — Paragraphe 124, ligne 7

Supprimer: s'allongent au SSW de la jetée Ouest.

Remplacer par: s'enracinent à quelque 70 m (230 pi) au SSW de l'enracinement du brise-lames Ouest.

(N2001-009.1)

Page 14 — Paragraphe 128, lignes 5 et 6 (Ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 5/99)

Supprimer: «Un **quai/brise-lames** ... l'anse.»

Remplacer par: Un brise-lames de roches, d'une longueur de 164 pieds (50 m), est implanté dans le rivage Ouest de l'anse.

(N2001-009.2)

Page 15 — Paragraphe 129, dernière ligne

Ajouter: Un **feu** (112.1), reposant sur un mât, est placé sur l'extrémité du brise-lames Est.

(N2001-009.3)

PARTIE 4 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 17 — Paragraphe 142, ligne 7 – après «public»
Insérer: (en ruine)
(N2001-009.4)
- Page 17 — Paragraphe 147, lignes 4 à 6
Supprimer: «Un **feu** ... marchandises.»
(N2001-009.5)
- ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé à Les Escoumins, première édition, 1992 —
- Page 75 — Paragraphe 227, dernière ligne
Ajouter: Ce feu est équipé d'un réflecteur radar.
(L2001-013.1)
- ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec, deuxième édition, 1999 —
- Page 7 — Paragraphe 39, ligne 7 – après «orange fluorescent»
Insérer: , munie d'un réflecteur radar
(L2001-013.2)
- Page 10 — Paragraphe 72, lignes 1 à 7
Supprimer: «Cap-à-l'Aigle ... petits pétroliers.»
Remplacer par: Le quai de Cap-à-l'Aigle est en ruine.
(L2000-047.1)
- Page 41 — Paragraphe 64, dernière ligne
Ajouter: Un sifflet (privé) y émet un **signal de brume**.
(L2000-043.1)
- Page 42 — Paragraphe 69, ligne 4
Supprimer: une **tour**
Remplacer par: deux **tours**
(L2000-043.2)
- Page 43 — Paragraphe 84, ligne 5
Supprimer: en ruine
(L2000-043.3)
- Page 54 — Paragraphe 27, dernière ligne
Ajouter: Le feu de l'anse à l'Eau est équipé d'un réflecteur radar.
(L2001-013.3)
- CEN 302 — Lac Ontario, première édition, 1996 —
- Page 58 — Paragraphe 167, ligne 1 – après «Harbour» (Ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 1/2001)
Ajouter: East Pierhead
(C2001-038.1)
- CEN 303 — Welland Canal et lac Érié, première édition, 1996 —
- Page 19 — Paragraphe 88, ligne 7 – après «[3 m]»
Insérer: — *il est maintenu en position ouverte*
(C2001-032.1)
- Page 52 — Paragraphe 139, lignes 1 à 4
Supprimer: «Une tour ... Port Alma.»
(C2001-028.1)

PARTIE 4 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

CEN 304 — Detroit River, Lac Sainte-Claire, St. Clair River, première édition, 1996 —

Page 23 — Paragraphe 47, lignes 3 et 4
Supprimer: **illuminée rouge**

(C2001-027.1)

Page 35 — Paragraphe 95, dernière ligne
Supprimer: *Lambton Cundrick*
Remplacer par: *Branton Cundick*

(C2001-027.2)

Page 37 — Paragraphe 116, lignes 6 et 7
Supprimer: «(1994) ... (3,4 m)»
Remplacer par: (1999) une profondeur de 9 pieds (2,7 m); on a signalé l'existence de deux **ducs d'Albe** au large du quai.

(C2001-039.1)

Page 37 — Paragraphe 120, lignes 4 et 5
Supprimer: «(1994) ... (2,1 m)»
Remplacer par: (1999) une profondeur de 4 pieds (1,2 m)

(C2001-027.3)

CEN 305 — Lac Huron, St. Marys River, Lac Supérieur, première édition, 2000 —

Page 7 — Supprimer le paragraphe 67.

(C2001-030.1)

Page 8 — Paragraphe 79, ligne 1 – après «tribord»
Insérer: — munie d'un **feu** privé —

(C2001-035.1)

Page 121 — ANNEXE – Port de plaisance, ligne 11
Supprimer tous les renseignements relatifs à J-Dac Auto and Marine.

(C2001-030.2)

CEN 306 — Baie Georgienne, première édition, 1998 —

Page 109 — Paragraphe 146, lignes 2 et 3
Supprimer: «**balise** ... rouge»
Remplacer par: **marque de jour** rectangulaire rouge et blanche avec un symbole de tribord

(C2001-031.1)

Page 130 — Supprimer le paragraphe 68
Remplacer par: ⁶⁸ Une route secondaire (décrite plus loin dans le chapitre) s'embranche de la route principale pour embarcations à 0,6 mille à l'WNW de Dead Island. Elle fait passer à l'Est et au Nord de Outer Fox Islands et rallie la route principale près de Lefroy Island.

(C2001-036.1)

PARTIE 4 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

CEN 307 — North Channel (lac Huron), première édition, 2000 —

Page 13 — Paragraphe 169.1, ligne 2 (Ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 3/2001)

Supprimer: 2 milles

Remplacer par: 0,2 mille

(C2001-040.1)

Voie d'eau Rideau et rivière des Outaouais, deuxième édition —

Chapitre VI — Après le paragraphe 254

Insérer: 254.1 **Avertissement.** — Une ligne à haute tension
traverse la rivière à 0,4 mille au Sud de Rafting Point.

(C2001-034.1)

Chapitre VII — Paragraphe 61, ligne 2 – après «conduites»

Insérer: inactives

(L2001-009.1)

PARTIE 5 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
TERRE-NEUVE							
235.31	Shoals South – Bouée lumineuse KQ3	51 32 29 55 26 43	Fl G	Espar verte, marquée "KQ3".	Saisonnier. Carte:4020 Éd. 04/01 (N99-139)
264.1	Pacquet Harbour - Bouée lumineuse KP1	49 59 11 55 51 54	Fl G	4s	Verte, marquée "KP1".	Saisonnier. Carte:4520 Éd. 04/01 (N00-117)
279.8	Cape Bluff	52 50 13.2 55 48 30	Fl W	6s	54.7	6 Mât cylindrique. 2.8	Saisonnier. Carte:4702 Éd. 04/01 (N00-208)
279.8 renumé- rotée 279.81	Lady Arm Shoal - Bouée lumineuse NL12	52 56 17.4 55 53 36	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "NL12".	Saisonnier. Carte:4702 Éd. 04/01
301 H77	Kenamu River – Alignement	53 28 14 59 54 56	Iso G	2s	6.7 Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 8.5	Saisonnier.
302 H77.1		047°30' 1517.9m du feu antérieur.	Iso G	2s	18.9 Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 18.3	Saisonnier. Carte:4728 Éd. 04/01 (N99-108,109)
344.5	Cottrells Cove Shoal - Bouée lumineuse DW4.2	42 29 15.8 55 16 54.9	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "DW4.2".	Saisonnier. Carte:4594 Éd. 04/01 (N99-071)
344.8	Long Island Rock – Bouée lumineuse DDW.1	49 28 52.2 55 21 42	Fl G	4s	Espar verte, marquée "DDW.1".	Saisonnier. Carte:4594 Éd. 04/01 (N99-106)
345.3	Brandies Rock – Bouée lumineuse DWD	49 31 24.4 55 20 44.4	Fl(2) W	5s	Noire, rouge et noire, marquée "DWD".	Saisonnier. Carte:4594 Éd. 04/01 (N99-074)
358.5	Wharf Rock – Bouée lumineuse DT11	49 39 03.5 54 46 01.9	Fl G	4s	Espar verte, marquée "DT11".	Saisonnier. Carte:4886 Éd. 04/01 (N00-169)
361.3	Durrell Inner Harbour - Bouée lumineuse DUR4	49 40 03.8 54 44 33	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "DUR4".	Saisonnier. Carte:4886 Éd. 04/01 (N00-164)
470.91	Thornlea Harbour – Bouée lumineuse extérieure TS2	47 36 30.6 53 42 38.4	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "TS2".	Saisonnier. Carte:4851 Éd. 04/01 (N99-016)
496.9	Long Pond Harbour - Bouée lumineuse CN3	47 30 59 52 58 34.2	Fl G	4s	Espar verte, marquée "CN3".	Saisonnier. Carte:4848 Éd. 04/01 (N00-329)
497.5	Long Pond Yacht Channel - Bouée lumineuse CL14	47 31 10.2 52 58 28.5	Fl R	4s	Rouge, marquée "CL14".	Saisonnier. Carte:4848 Éd. 04/01 (N00-319)

PARTIE 5 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

498.02	Long Pond Yacht Channel - Bouée lumineuse CL17	47 31 13.8 52 58 23.5	Fl G	4s	Verte, marquée "CL17".	Saisonnier. Carte:4848 Éd. 04/01 (N00-320)
498.03	Long Pond Yacht Channel - Bouée lumineuse CL18	47 31 13.2 52 58 23.4	Fl R	4s	Rouge, marquée "CL18".	Saisonnier. Carte:4848 Éd. 04/01 (N00-321)
498.05	Long Pond Yacht Channel - Bouée lumineuse CL20	47 31 14.9 52 58 19.2	Fl R	4s	Rouge, marquée "CL20".	Saisonnier. Carte:4848 Éd. 04/01 (N00-322)
498.051	Long Pond Yacht Channel - Bouée lumineuse CL22	47 31 17.9 52 58 14.3	Fl R	4s	Rouge, marquée "CL22".	Saisonnier. Carte:4848 Éd. 04/01 (N00-323)
498.06	Long Pond Yacht Channel - Bouée lumineuse CL23	47 31 18.4 52 58 14.7	Fl G	4s	Espar verte, marquée "CL23".	Saisonnier. Carte:4848 Éd. 04/01 (N00-324)

ATLANTIQUE

189.5 H3957	Upper Pereau	45 12 05.8 64 22 44.3	Fl R	4s	4.2	4	Tour à claire-voie. 7.2	Réflecteur radar. Saisonnier. Carte:4140 Éd. 04/01 (F00-070)	
543 H3621.4	Pont Angus L. Macdonald	Sur la tour Est. 44 39 52.2 63 35 02.1	F 2R F 3R F 3R Q R Q R F 2R 1s 1s	94.0 94.0	(3 feux fixes verticaux). Aide privée. La tour Est est éclairée par des projecteurs. À longueur d'année. Cornet – son 3 fois la minute. Aide privée.	Carte:4202 Éd. 04/01	
554 H3628.3	Pont A. Murray MacKay	44 40 44.3 63 36 39.2	F 2R Q R Q R F 2R F 2R F 2R F 2G F 2G 1s 1s	94.0 94.0	Cloche - 2 coups pér. 5s. Aide privée. À longueur d'année.	Carte:4201 Éd. 04/01	
1523 H1878	Pointe de l'Ouest	Extrémité Ouest de l'île. 49 51 50.6 64 31 23.7	Fl W	5s	26.8	12	Tour à claire-voie. 18.3	Lum. pér 5 s. Saisonnier. Fonctionne de nuit seulement.	Carte:4430 Éd. 04/01 (L00-266)

PARTIE 5 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu		Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume	
ATLANTIQUE									
1587 H1936	Havre St-Pierre - Alignement	À l'Est du quai. 50 14 24.7 63 35 44.5	F	R	13.6	16	Tour à claire-voie carrée rouge, marque de jour orange fluorescent, bande verticale noire. 10.7	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.	
1588 H1936.1		338°29' 174.7m du feu antérieur.	F	R	24.4	16	Tour à claire-voie rouge, marque de jour orange fluorescent, bande verticale noire. 18.3	Visible sur l'alignement. À longueur d'année. Carte:4429 Éd. 04/01 (L00-270, 271)	
1590 H1940	Pointe aux Esquimaux - Alignement	Près de l'extrémité Ouest de la pointe. 50 14 17.5 63 36 48.1	F	R	14.1	16	Tour à claire-voie carrée rouge; marque de jour orange fluorescent, bande verticale noire. 12.2	Visible sur l'alignement. À longueur d'année. Fonctionne de nuit seulement.	
1591 H1940.1		096°19' 238.2m du feu antérieur.	F	R	23.1	16	Tour à claire-voie carrée rouge; marque de jour orange fluorescent, bande verticale noire. 18.3	Visible sur l'alignement. À longueur d'année. Fonctionne de nuit seulement. Carte:4429 Éd. 04/01 (L00-272, 273)	
1757.1	<i>Grandes- Bergeronnes - Bouée lumineuse KJ4</i>	<i>Entrée de Grandes- Bergeronnes. 48 13 38.9 69 33 20.5</i>	<i>Fl</i>	<i>R</i>	<i>4s</i>	<i>.....</i>	<i>Rouge, marquée "KJ4- Marina Bergeronnes".</i>	<i>Aide privée. Saisonnier.</i> Carte:1235 Éd. 04/01 (L00-142)	
2019 H2356	Calvaire – Alignement	À l'Ouest de Cap Charles. 46 33 22 72 05 10.9	F	G	39.3	17	Tour à claire-voie blanche, marque de jour lattée orange fluorescent, bande verticale noire. 8.5	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année. Visible de 360°.	
2020 H2356.1		238°29' 615.6m des feux antérieurs.	F	G	54.0	17	Tour à claire-voie rouge, marque de jour lattée orange fluorescent, bande verticale noire. 19.8	Visible sur l'alignement. Feu de secours. À longueur d'année. Visible de 360°. Carte:1314 Éd. 04/01 (L00-037)	
Eaux Intérieures									
84.5	Lac Saint François - Feu d'avertissement Sud	À l'extrémité du flotteur. 45 13 51.1 74 10 24.3	Fl	Y	4s	2.0	Tour à claire-voie jaune sur une plate-forme flottante.	Entretenu par Hydro Québec. Saisonnier. Carte:1411 Éd. 04/01 (B01-069)
85.5	Lac Saint-François - Feu d'avertissement Nord	À l'extrémité du flotteur. 45 13 58.2 74 10 24.7	Fl	Y	4s	2.0	Tour à claire-voie jaune sur une plate-forme flottante.	Entretenu par Hydro Québec. Saisonnier. Carte:1411 Éd. 04/01 (B01-070)
492.6	Wicklow Beach	43 58 27.6 77 57 30.7	F	Y	6.9	Mât carré.	Aide privée. Seasonal. Carte:2059 Éd. 04/01 (B01-064)	

PARTIE 5 – Édition 04/2001
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

EAUX INTÉRIEURES

567	Nanticoke, brise- lames	Extrémité du brise- lames. 42 47 47.5 80 04 00	Iso	G	4s	6.3	Tour cylindrique blanche, partie supérieure verte. 4.8	Saisonnier. Carte:2110 Éd. 04/01
717	Mitchell Bay - Feu de direction	42 27 53 82 24 38	F	W		10.0	12	Tour à claire-voie carrée blanche, marque de jour triangulaire orange fluorescent. 6.4	Saisonnier. Carte:14850(É.-U.) Éd. 04/01 (B98-025)
719	Martin Island - Feu de direction	42 28 30 82 27 29	F	W		11.0	Tour à claire-voie carrée blanche, marque de jour triangulaire orange fluorescent. 9.3	Saisonnier. Carte:14850(É.-U.) Éd. 04/01 (B98-025)
829	Colpoy's Bay	Sur le quai. 44 46 47 81 07 22.2	F	R		7.1	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche.	Saisonnier. Entretenu par la Corporation de la ville de South Bruce Peninsula. Carte:2282 Éd. 04/01 (D01-024)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude _____

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____ de 2000 _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.